

■ ÉQUIPEMENT
Un pasteurisateur
serait-il rentable
chez vous?

■ VALACTA

La ferme laitière
à l'ère du « big data »

200HO11110 PROGENESIS

BILLIKEN

IMAX X DENVER X SUPERSIRE



2144 KG L

CONF. +11

CDN*12/18, MPG

Photo : Patty Jones

RÉDUISEZ DE PRÈS DE 10% VOS PROBLÈMES DE PIÉTIN
EXCELLENTE SANTÉ DES ONGLONS (SO 110)
RENDEMENT EN GRAS IMPRESSIONNANT (114 KG)



1 866 737-2427 • ciaq.com • 

200942



22

ÉDITORIAL

Le prochain budget est l'occasion de tenir parole 5

GESTION - SÉRIE JE SUIS CHEF D'ENTREPRISE À mi-parcours

«Même si on n'a pas de gros projet pour les prochaines années, on ne veut pas arrêter d'avancer.» – Alexandre Veilleux 7

Après l'établissement, avant la relève

La phase d'établissement est complétée, mais le transfert à la relève n'est encore qu'une lointaine possibilité. Quels objectifs se donner pendant cette période? 12

PROACTION

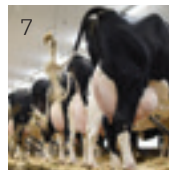
Des nouveautés 16

VALACTA

LA FERME LAITIÈRE À L'ÈRE DU «BIG DATA»

Un monde de possibilités... et de défis!

L'utilisation grandissante d'outils technologiques divers dans les fermes laitières génère une quantité massive de données. C'est l'ère du «big data» (mégadonnées) 18



ÉQUIPEMENT

Une solution de rechange au lait en poudre

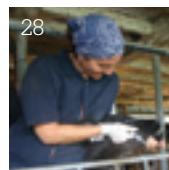
L'acquisition d'un système de pasteurisation du lait, qui permet d'éliminer l'utilisation du lait en poudre, peut s'avérer avantageuse. Mais est-ce le cas pour toutes les fermes? Voici des repères pour évaluer la rentabilité d'un tel système 22



RECHERCHE

La résistance aux antibiotiques, un sujet chaud, même en hiver!

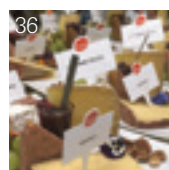
Depuis quelques années, les mots *antibiotique* et *antibiorésistance* sont sur toutes les lèvres, dans tous les journaux et au cœur des plans d'action gouvernementaux. Pourquoi l'utilisation des antibiotiques est-elle devenue une préoccupation aussi importante? Cet article vous présente les principaux enjeux liés à l'antibiorésistance et les effets de la nouvelle réglementation 28



MÉDECINE VÉTÉRINAIRE

L'euthanasie à la ferme, une décision difficile à prendre

Le cycle de production animale se termine inévitablement par la mort. Malheureusement, il arrive régulièrement que la fin du cycle survienne plus tôt que prévu. Plusieurs raisons plus ou moins contrôlables sont responsables de ce phénomène. En de telles circonstances, il arrive que l'euthanasie soit la seule option acceptable. Il faut donc être capable de gérer ces situations à la ferme 32



LES PRODUCTIONS SUPÉRIEURES DE VALACTA 26

LES PRODUITS LAITIERS S'ANNONCENT 36

PARLONS NUTRITION 38

À PROPOS DE LA PRODUCTION 40

AILLEURS DANS LE MONDE 46

LA RECETTE 48

L'ACTUALITÉ LAITIÈRE EN BREF 52

LE RENDEZ-VOUS Laitier

20 mars 2019

AQINAC

Centrexpo Cogeco Drummondville
NOUVEAU LIEU

PROGRAMME

Toutes les conférences seront présentées en français et en anglais (traduction simultanée).
La lettre **A** indique que cette conférence sera présentée en anglais par le conférencier.

8 h 00 Inscription, café-accueil
et visite des kiosques

12 h 00 Dîner et visite des kiosques

9 h 30

La planète lait, tendances
et perspectives vues
du Québec

Daniel-Mercier Gouin, M. Sc.
Université Laval



13 h 30

L'industrie laitière
à la croisée des chemins!

Gilles Froment, M. Sc.
Parmalat Canada



10 h 15

CONFÉRENCE ÉCLAIR

L'industrie du veau de lait
à un tournant

Paul Boillargeon, DMV, M. Sc.
Consultant



14 h 20

Un pas à la fois : pourquoi
la boiterie demeure-t-elle
toujours un enjeu à l'ère de
la science et la technologie
du secteur laitier **A**

Clemence Nash, Ph. D.
Cargill Nutrition Animale



10 h 35

Stress thermique au
Québec : Comment limiter
les dégâts?

Yvonique Ouellet, M. Sc., candidate
au doctorat en sciences animales
Université Laval



15 h 10

5 éléments clés d'un
marketing laitier gagnant

Luc Dupont, Ph. D.
Université d'Ottawa



TÉMOIGNAGE D'UNE PRODUCTRICE

11 h 30

Facteurs de régie mis
en place pour maintenir
la production durant
les périodes de stress
thermique **A**

Morgan Overvest, M. Sc.
Overdale Farms



16 h 15 Cocktail

TARIF PRÉFÉRENTIEL ET CONCOURS
POUR LES PRODUCTEURS

INSCRIVEZ-VOUS!
rv-aqinac.com #rvaqinac



Le prochain budget est l'occasion de tenir parole



En mars, le
gouvernement
libéral déposera
son dernier budget
avant l'élection. C'est
l'occasion ou jamais
pour lui de tenir ses
engagements envers
le secteur laitier.

Je vous cite mot à mot la réponse du premier ministre Trudeau à la question d'une productrice de lait, lors d'une rencontre publique à Saint-Hyacinthe le 18 janvier dernier :

« Avec l'AECG, le PTPGP et l'ALENA, nous avons demandé à trois reprises aux producteurs laitiers de céder un peu plus. Et je peux vous dire que nous ne demanderons rien d'autre. Parce que les ententes que nous sommes en train de négocier et celles qui suivront n'auront aucun effet sur les producteurs. C'est une promesse. Et nous veillerons à ce qu'il y ait une indemnisation appropriée, non pas déterminée par le gouvernement fédéral, mais par des producteurs laitiers comme vous. »

Tout est dans cette réponse. La reconnaissance que le secteur laitier a payé dans trois accords consécutifs le prix de la future prospérité économique du Canada. La promesse de nous épargner à l'avenir. Et l'engagement de nous indemniser pour nos pertes. Ces engagements sont totalement justifiés.

D'abord, parce que le secteur laitier figure parmi les plus grands contributeurs à l'économie canadienne, avec des retombées comparables en matière d'emplois, de contribution au PIB et de recettes fiscales à celles de l'aérospatiale, de l'automobile et de l'industrie forestière et loin devant celles des secteurs de l'acier et de l'aluminium réunis. Son apport est vital pour l'économie régionale, non seulement au Québec et en Ontario, mais partout au Canada. Dans sept provinces sur dix, la production laitière occupe un des deux premiers rangs pour les recettes agricoles.

Ensuite, parce que notre secteur fait preuve de dynamisme, de résilience et d'innovation, malgré les coups répétés qui lui ont été portés ces dernières années. Les producteurs de lait québécois, par exemple, ont investi de leurs poches plus d'un demi-milliard de dollars annuellement au cours des trois dernières années pour moderniser leurs installations, leurs équipements et leur machinerie. Imaginez ce qu'on pourra réaliser à l'avenir si on met fin à l'incertitude dans laquelle on nous a maintenus avec les négociations commerciales des dernières années et si on compense l'expropriation de nos marchés.

Enfin, parce que quoi qu'en disent nos détracteurs, la gestion de l'offre continue d'être la meilleure politique agricole pour assurer un juste revenu aux producteurs, sans coût pour le trésor public, et des aliments locaux de haute qualité, à juste prix, aux consommateurs. À l'heure où la question environnementale est si importante, la gestion de l'offre est aussi la plus efficace pour éviter la production de surplus, le gaspillage et pour réduire l'émission des gaz à effet de serre due au transport en favorisant la production locale. Bref, c'est un modèle d'avenir qu'il faut maintenir.

Pendant la dernière campagne électorale, en octobre 2015, le gouvernement conservateur avait fait l'annonce de programmes totalisant 4,3 G\$ afin d'indemniser les secteurs sous gestion de l'offre, principalement le secteur laitier, pour les pertes qui découleraient de l'AECG, avec l'Europe, et du Partenariat transpacifique (PTP). On connaît la suite. Les conservateurs ont perdu et les libéraux ont mis ces programmes à la poubelle.

Ce sont les libéraux qui ont finalement conclu et ratifié la nouvelle version du PTP en janvier 2018 et le nouvel ALENA, l'ACEUM, en octobre dernier. Seulement en pertes de marché pour les producteurs de lait canadien, les trois accords cumulés nous priveront de 450 M\$ de revenus bruts annuellement. Si on y ajoute les coûts de l'élimination de la classe 7 et de l'imposition d'une surtaxe sur nos exportations, la facture pourrait atteindre les 800 M\$ par an.

M. Trudeau a dit dans sa réponse à la question de la productrice que les indemnisations seraient déterminées non pas par le gouvernement, mais par des producteurs laitiers comme elle. Nous avons participé de bonne foi au groupe de travail mis en place par son gouvernement à cette fin. L'estimation des pertes à compenser à long terme a été faite selon les règles de l'art, de manière extrêmement rigoureuse. Le rapport du groupe de travail a été remis au ministre de l'Agriculture à la fin janvier.

S'il ne veut pas alimenter le cynisme des citoyens envers les politiciens et rendre justice aux producteurs expropriés au profit du pays tout entier, M. Trudeau doit tenir ses engagements dans le prochain budget.

Bruno Lévesque

président

DIRECTEUR
Charles Couture

RESPONSABLE DE LA REVUE AUX PLO ET RÉDACTEUR EN CHEF
Jean Vigneault

CHEFS DE PUPITRE
Ariane Desrochers et Julie Desbiens

COLLABORATEURS
Agriculture et Agroalimentaire Canada, CIAQ, CRAAQ, Faculté de médecine vétérinaire de l'Université de Montréal, Faculté des sciences de l'agriculture et de l'alimentation de l'Université Laval, Grappe de recherche laitière, Groupes-conseils agricoles du Québec, ITA, Les Producteurs laitiers du Canada, Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec, Novalait, Réseau laitier canadien, Réseau canadien de recherche sur la mammité bovine et la qualité du lait, STELA/INAF, UPA, Faculté des sciences de l'agriculture et de l'environnement, Université McGill, TCN (Anne Fletreau), Valacta

VENTES
pub@laterre.ca
Tél. : 450 679-8483, poste 7712-7398

DIRECTEUR DES VENTES
Pierre Leroux, poste 7290, pleroux@laterre.ca

REPRÉSENTANTS PUBLICITAIRES
Sylvain Joubert, poste 7272
Marc Mancini, poste 7262
Daniel Lamoureux, poste 7275
Sans frais : 1 877 679-7809

ADMINISTRATION
Vincent Bélanger-Marceau

TIRAGE ET ABONNEMENTS
Lisa Higgins

CONCEPTION GRAPHIQUE
Sonia Boucher, Groupe Charest inc.

RÉVISION LINGUISTIQUE ET CORRECTION
Marie LeBlanc

PHOTO DE LA COUVERTURE
Yvon Gendreau

PRÉIMPRESSION
La Terre de chez nous

IMPRESSION
Imprimerie FL Web

TARIFS D'ABONNEMENT
Un an : 19,55 \$; deux ans : 29,32 \$; trois ans : 39,09 \$
Tél. : 450 679-8483, poste 7274
abonnement@laterre.ca

CORRESPONDANCE
Retourner toute correspondance ne pouvant être livrée au Canada à :

Le producteur de lait québécois
555, boulevard Roland-Therrien, bureau 415
Longueuil (Québec) J4H 4G3
Tél. : 450 679-0530, poste 8306
Télééc. : 450 679-5899
Courriel : plq@lait.qc.ca
Site Internet : www.lait.org

Dépot légal : Bibliothèque et Archives nationales du Québec
3^e trimestre 1980
Bibliothèque et Archives Canada
ISSN 0228-1686

Poste-publications, convention n° 40028511
Courrier 2^e classe, enregistrement n° 5066

Toute reproduction totale ou partielle du *Producteur de lait québécois* est interdite sans l'autorisation du rédacteur en chef.



*Tabarouette! De quoi sont faites ces balles de foin?
En plomb? OK, arrête de les garrocher
avant de tout casser ici!*

AVIS DE NOMINATION



Nous avons le plaisir d'annoncer la nomination de François Dumontier à titre de directeur, communications, affaires publiques et vie syndicale, au sein de l'équipe de direction des Producteurs de lait du Québec (PLQ). Monsieur Dumontier est au service des PLQ depuis 2006 à la direction communications et vie syndicale, d'abord à titre de conseiller, puis comme directeur adjoint depuis 2016.

François Dumontier prend la relève de Jean Vigneault, qui partira à la retraite en juin prochain. Monsieur Vigneault devient conseiller spécial auprès de la direction jusqu'à son départ.

Doté d'une formation en science politique et titulaire d'une maîtrise en administration publique de l'ÉNAP, monsieur Dumontier a participé, au sein des PLQ, à la réalisation de plusieurs campagnes de relations publiques et gouvernementales. Il a aussi développé un solide réseau et des relations durables avec les représentants des médias, des gouvernements et des partenaires. À titre de directeur adjoint, il a pu affiner son leadership au cours d'une période chargée d'enjeux cruciaux pour le secteur laitier. Reconnu pour la justesse de son analyse stratégique et ses qualités de communicateur, et ayant à cœur l'avenir de la production laitière québécoise, nul doute qu'il apportera une solide contribution à l'atteinte des objectifs de l'organisation.

Monsieur Dumontier a pris ses nouvelles fonctions le 4 février 2019. Nous lui souhaitons un franc succès.



Les
Producteurs
de lait
du Québec



TÉMOIGNAGE DE L'AMBASSEUR

À mi-parcours

■ « Même si on n'a pas de gros projet pour les prochaines années, on ne veut pas arrêter d'avancer. »

– Alexandre Veilleux

Il y a une période dans la vie d'un producteur où il se trouve assis entre deux chaises. Il n'est plus en phase d'établissement, mais la relève ne se pointerait pas avant plusieurs années. C'est la situation que vit Alexandre

Veilleux. Âgé de 39 ans, le résident de Compton est propriétaire unique de la Ferme Merveille inc. Sa conjointe, Mélanie Girard, exploite un centre équestre. Le couple a trois enfants âgés de 8 à 12 ans.



Alexandre Veilleux est propriétaire unique de la Ferme Merveille inc. Sa conjointe, Mélanie Girard, exploite un centre équestre.

« Je suis rendu à l'étape de consolider, dit Alexandre. À préparer l'entreprise pour un gros move s'il y a une relève. On veut faire des investissements judicieux et pas trop gros pour ne pas hypothéquer un éventuel transfert. » Le troupeau de la Ferme Merveille inc. comprend 70 vaches holsteins et leurs sujets de remplacement. Les cultures s'étendent sur 176 acres qui sont répartis entre le maïs ensilage et les prairies.

En 1999, son diplôme de GEEA en poche, Alexandre s'est associé à ses parents. Dès 2001, ils ont donné un premier gros coup avec la construction d'une étable à stabulation entravée d'une capacité de 60 vaches ainsi que d'un silo-tour de 20 pi x 80 pi et d'une fosse à fumier. Les investissements se sont ensuite multipliés au fil des ans : mélangeur RTM, mangeoires en inox, bols d'eau à grand débit, améliorations au système de traite et à la ventilation, drainage... « Toujours aux endroits qui rapportent le plus, insiste Alexandre. C'est dans ma mentalité, à la base, de prioriser les investissements productifs sachant que c'est moi qui en retire les bénéfices de toute façon. »

Le plus récent investissement a consisté en la construction d'un entrepôt. Le bâtiment de 60 pi x 60 pi x 14 pi remplit plusieurs fonctions. « C'est un investissement qui permet de faire certaines économies et qui facilite le travail, décrit celui qui est devenu propriétaire unique en 2013. L'entrepôt permet de profiter d'offres d'achat d'engrais en vrac. Il nous arrive aussi d'acheter du foin. Avant, comme on n'avait pas de place, on devait sortir de la machinerie de la remise. On peut maintenant entreposer la litière en vrac. J'ai pensé l'endroit pour qu'on puisse éventuellement y loger des animaux. Il a la largeur requise. »

Le producteur a aussi investi 30 000 \$ récemment dans un panneau de contrôle du système d'alimentation.



Alexandre Veilleux estime que ses installations actuelles lui permettraient de hausser la production à 100 kilos de matières grasses : « Ces dernières années, on n'a pas fait les gains auxquels on aurait pu s'attendre parce qu'on a forcé au niveau du volume total de lait. On a gardé des animaux qui performant moins bien. On pourrait produire plus juste en raffinant le troupeau. »

« Il y avait un bon gain de productivité à faire là, estime-t-il. On gagne environ une heure de travail par jour. On prépare six rations par jour si j'inclus les taures. Et ça assure une constance dans les rations. Quand on les faisait à la main, on essayait d'accomplir d'autres tâches pendant que le mélangeur se remplissait et il pouvait nous arriver d'oublier. »

« J'avais déjà un *set-up* approprié et il me restait peu d'équipement à acheter, ajoute-t-il. Ça faisait déjà quelques années qu'on s'orientait vers l'automatisation, alors quand on l'a fait, ça s'est bien intégré. »

Au cours de la dernière année, Alexandre a envisagé de bâtir une étable pour les taures. Présentement, une trentaine d'animaux sont logés à l'extérieur à longueur d'année, dans un enclos situé derrière l'étable. Ils ont accès à un abri sommaire avec litière accumulée. « J'ai travaillé avec une firme d'ingénieurs, raconte-t-il. J'ai mis sur papier où je vois mon entreprise actuellement et j'ai défini mes objectifs. J'ai réfléchi avec des

gens compétents. On a regardé plein d'options. Je voulais que ce soit un bâtiment économique. On allait vers un bâtiment froid et avec logettes, nettoyé au tracteur. Au final, ça revenait à presque 400 000 \$.

« On s'est rendu jusqu'aux budgets et on s'apprêtait à faire les plans, poursuit-il. Mais j'ai décidé de ne pas aller de l'avant. Sur le plan financier, j'aurais pu me le permettre, mais je ne me sentais pas là dans mon entreprise. C'était me remettre de la dette supplémentaire sur le dos sans faire un *move* significatif pour l'entreprise. Sur le plan du travail, le gain n'était pas très fort. D'autre part, les animaux sont bien dehors. Les gains de poids sont bons. Les taures vêlent à 23 mois. Si un jour je fais un gros investissement, ce sera pour garder les vaches en stabulation libre. L'avenir est là. Je ne voulais pas me retrouver avec un gros investissement qui m'obligerait à rester avec des vaches attachées. Ça m'a coûté quasiment 3 000 \$ pour y voir clair, mais je ne le regrette pas. »

CONTINUER DE PROGRESSER

« Même si on n'a pas de gros projet pour les prochaines années, on ne veut pas arrêter d'avancer », déclare Alexandre. Avancer, cela veut dire d'une part continuer d'améliorer l'efficacité de son exploitation. Une efficacité qui est déjà élevée, à en juger par les résultats technico-économiques compilés par sa conseillère en gestion, Mélanie Desrosiers, du Groupe conseil de Coaticook. En 2017, la ferme figurait en tête du groupe sur le plan du RST par vache.

« Maintenir ces résultats, c'est déjà un gros défi à mes yeux », confie le producteur. Il suit son affaire de près. « Je calcule mon taux de charge tous les mois, donne-t-il en exemple. Je me suis bâti un tableau sur Excel. Je le fais pour moi, pour être sûr qu'il n'y a pas de perte de contrôle et qu'on reste en ligne avec nos objectifs. » Selon l'analyse de groupe, son taux de charge était de 51 % l'an dernier contre 63 % pour son groupe.

« Je surveille aussi mes paramètres techniques, comme le taux de gras,

Vaincre la mammite dans votre troupeau avec le tout nouveau bain de trayons non iodé au Canada

Vanquish™ Pre Post est une solution en deux parties de dioxyde de chlore qui est destiné à combattre les pathogènes causant la mammite. La formule favorise le conditionnement des trayons avec une grande vitesse d'élimination pour un contrôle optimal sur la mammite.

1+1=



Utilisant la Norme de Test Européenne avec le défi à 1 % de lait, Vanquish Pre Post a réalisé une réduction des agents pathogènes causant la mammite supérieure à 99,999 % !



Pour en savoir plus, veuillez visiter votre concessionnaire autorisé DeLaval local, ou delaval.com

Les Équipements Laitiers
Bilodeau & Fils Inc.
Isle Verte, QC
(418) 862-5958

Les Équipements J.P.L. Inc.
St-Pascal, QC
(418) 492-6852

Les Équipements Laitiers
Bilodeau & Fils Inc.
Montmagny, QC
(418) 248-5908

Marcel Morissette Inc.
Ste-Claire, QC
(418) 883-3388

Les Équipements
Laitiers LCB Inc.
Coaticook, QC
(819) 849-2663

Les Équipements A
Provencher & Fils Inc.
Ste-Eulalie, QC
(819) 225-0225

Les Équipements
Laitiers LCB Inc.
Ange-Gardien, QC
(450)-293-1011

Richard Grenier Inc.
Maskinonge, QC
(819) 227-2371

Les Équipements Agri-Lait
St-Bruno, Lac St-Jean, QC
(418) 343-2250

Les Équipements
AgriLeader Inc.
Ormstown, QC
(450) 829-3773

D M D Picard Enterprises Inc.
Fournier, ON
(613) 524-5453

Équipement Aubin Inc.
Palmarolle, QC
(819) 787-2569

Emmanuel Boisvert
Consultant
de projets DeLaval
(450) 531-4792

Yannick Daudin
Consultant
de projets DeLaval
(819) 661-7067

We live milk
Nous vivons le lait



www.delaval.com

DeLaval est une marque déposée de Tetra Laval Holdings & Finance S.A. et "DeLaval" est une marque déposée/service de DeLaval Holding AB © 2019 DeLaval Inc., Boîte Postale # 4600 Peterborough, Ontario K9J 7B7, CANADA.

*Fabriqué au Canada avec des ingrédients canadiens et importés.

 **DeLaval**



Le producteur de Compton surveille étroitement les paramètres techniques comme le taux de gras, la production de lait et l'intervalle de vêlage.

te permet d'en absorber une partie. Indirectement, tu détériores un peu ta santé financière. Par contre, je suis encore capable de gagner en productivité dans mes prairies. Mes rendements en foin se sont améliorés, mais ils pourraient être plus élevés.»

Un autre objectif que se donne le producteur est d'augmenter l'efficacité du travail. « On traverse des grosses années avec l'entreprise équestre de Mélanie, précise-t-il. On n'aspire pas à travailler toujours autant. En ce moment, par exemple, j'ai du retard dans mes travaux. D'habitude, je suis quelqu'un qui est à son affaire, qui planifie bien. On a eu un été chargé.»

« Ce que je voudrais aussi, c'est passer plus de temps avec les enfants, déclare Alexandre. Cet été, on a mené plusieurs chantiers de front dans la maison, dans l'étable et dans le nouvel entrepôt. J'ai senti à quelques reprises que je ne leur offrais pas le meilleur de ce que je pouvais leur offrir. C'est quelque chose que je ne voudrais pas perpétuer.»

Cela explique le fait qu'Alexandre envisage d'équiper son étable de

la production de lait et l'intervalle de vêlage, dit-il. Tous les mois, je fais le tour de tous les coûts avec ma conseillère Valacta, Annick Desjardins. Tout part de l'étable. Il faut que ce soit sur la coche!»

Le producteur juge que ses installations actuelles lui permettraient de hausser la production à 100 kilos de matières grasses. « Ces dernières années, on n'a pas fait les gains auxquels on aurait pu s'attendre parce qu'on a forcé au niveau du volume total de lait, analyse-t-il. On a gardé des animaux qui performant moins bien. On pourrait produire plus juste en raffinant le troupeau. Récemment, on a remplacé et allongé la ligne à lait. On utilise seulement 6 des 14 places qu'on a ajoutées. Je suis limité par mes terres, mais je peux acheter du foin. En général, le foin s'achète bien dans la région.»

Pour lui, acquérir une terre est exclu: « Les dernières transactions qu'on a vu passer se situaient autour de 7 000 \$ l'acre. C'est sûr que ce n'est pas un investissement qui se rentabilise avec la récolte. Ça exige que tu aies une capacité financière qui



Alexandre Veilleux a investi récemment dans un panneau de contrôle du système d'alimentation. Il estime ainsi gagner environ une heure de travail par jour.



« Je calcule mon taux de charge tous les mois, affirme Alexandre Veilleux. Je me suis bâti un tableau sur Excel. Je le fais pour moi, pour être sûr qu'il n'y a pas de perte de contrôle et qu'on reste en ligne avec nos objectifs. »

rails et de doubleurs. « Ça nous ferait gagner du temps et ça réduirait l'effort », estime-t-il. En outre, il pourrait éventuellement faire plus appel au travail à forfait dans les champs. « Je me suis toujours dit que si un jour je manquais de main-d'œuvre, j'irais vers le forfait, confie-t-il. Il y a plusieurs forfaitaires dans la région et on a un excellent service. Ma dernière coupe, par exemple, je l'ai fait faucher par une entreprise parce que je manquais de temps. Avec sa grosse faucheuse automotrice, il m'a fauché une quarantaine d'acres en moins de deux heures. »

Un dernier objectif que le producteur se donne pour les prochaines années, c'est de réduire l'endettement: « C'est un élément qu'il serait tentant de négliger. Les taux d'intérêt sont bas. L'endettement est facile à supporter. Mais je pense que des hausses s'en viennent, bien que je ne croie pas qu'on reviendra aux taux que nos parents ont connus. Un faible endettement constituerait un bon levier si jamais on a des projets plus tard. » ■

PROTÉGEZ VOTRE INVESTISSEMENT AVEC KEMIN



Myco CURB® Liquide et Sec
Feed CURB® Sec
SHIELD® Granules

Myco CURB® Liquide et Sec
Feed CURB® Sec
No Mold™ 85 Liquide
SHIELD® Granules



Myco CURB® Liquide et Sec
Feed CURB® Sec
No Mold™ 85 Liquide
SHIELD® Granules



PLUS DE 50 ANS
DE SOLUTIONS INNOVANTES

kemin.com/fr



© Kemin Industries, Inc. and its group of companies 2019. All rights reserved.™™ Trademarks of Kemin Industries, Inc. U.S.A.

201190



POINT DE VUE D'UNE SPÉCIALISTE

Après l'établissement, avant la relève

■ La phase d'établissement est complétée, mais le transfert à la relève n'est encore qu'une lointaine possibilité.

Quels objectifs se donner pendant cette période?

On peut imaginer que le producteur en mi-carrière a entre 35 et 45 ans. Depuis qu'il a pris la relève de la ferme, dans la jeune vingtaine, il a multiplié les investissements et travaillé sans compter les heures. De sorte

qu'aujourd'hui, il a le sentiment d'avoir mis l'entreprise à sa main. Il pourrait continuer d'investir à fond, car il n'est jamais à court d'idées! Mais il préfère appuyer sur les freins et attendre que la relève se manifeste. Cela ne veut pas

dire qu'il souhaite se reposer sur ses lauriers. Il est déterminé à maintenir une haute efficacité de façon à garder des portes ouvertes pour sa relève.

PAS DE PROFIL TYPE, PLUTÔT DES TENDANCES

Il se peut que vous vous reconnaissiez dans ce portrait ou que vous reconnaissiez un ami ou un voisin. C'est un portrait un peu simpliste, avouons-le. Il serait bien pratique de pouvoir brosser le profil type du producteur à mi-parcours à l'aide de repères comme le niveau d'endettement ou la durée de remboursement des emprunts. C'est malheureusement impossible. « Les profils sont très variés et ils dépendent de la vision du producteur, de ses valeurs et de ses objectifs », constate l'agroéconomiste Mélanie Desrosiers.

La conseillère du Groupe conseil agricole de l'Estrie décèle toutefois certaines tendances chez les producteurs qu'elle a accompagnés au fil des ans. Ainsi, ils ont souvent traversé d'abord une période où ils ont été très endettés et où chaque investissement devait être très réfléchi et calculé. « Pendant la phase d'établissement, observe-t-elle, le producteur se demande quoi faire pour que son exploitation devienne plus rentable et qu'elle demeure innovante. Il n'est pas rare de voir des taux d'endettement approchant les 300 \$ l'hectolitre. » À titre comparatif, une analyse réalisée auprès de 144 producteurs laitiers membres des groupes conseils du secteur Estrie-Centre-du-Québec-Bois-Francs a révélé un endettement moyen de 239 \$ l'hectolitre en 2017.

Sur ce plan, le producteur en mi-carrière subit généralement une pression moins grande. « Il dispose d'un levier financier plus fort, car son avoir du propriétaire a augmenté, rapporte l'agroéconomiste. Un endettement de 200 \$ l'hectolitre n'a rien d'inhabituel



« En général, rendus à mi-parcours, les bons gestionnaires sont parvenus à améliorer considérablement la performance de leur entreprise, et ce, dans les champs comme à l'étable », observe Mélanie Desrosiers.

dans son cas. Le plus gros de ses investissements est derrière lui. Il se trouve dans une meilleure position pour sauter sur une occasion qui se présente à lui. »

« Souvent, note-t-elle, il souhaite préparer l'entreprise pour la prochaine génération. Il veut que le moment venu, il soit possible de faire un gros move si c'est le désir de la relève. »

Cette tendance vers une diminution de l'endettement s'accompagne souvent d'un rétrécissement de la durée moyenne de remboursement des emprunts. « Pour une personne qui s'établit, la période de remboursement s'étire souvent sur 17 ou 18 ans, rapporte Mélanie Desrosiers. Tandis que pour celle en mi-carrière, elle tend à baisser à 10 à 12 ans. »

Pour sa part, la rentabilité a pris la direction contraire. « En général, rendus à mi-parcours, les bons gestionnaires sont parvenus à améliorer considérablement la performance de leur entreprise, et ce, dans les champs



L'alimentation est souvent le premier poste de dépenses que les producteurs scrutent pour bonifier la rentabilité de leur exploitation.

TOPVAC®



La Référence
en Prévention pour
la Santé Animale

Rompez avec
le passé:
VACCINEZ !



TOPVAC® peut aider à :

- 1 Réduction du *Staph. aureus*
- 2 Réduction de la sévérité du *E. coli*
- 3 Augmentation de la production de lait
- 4 Augmentation de la qualité du lait
- 5 Réduction du taux de réforme
- 6 Réduction de l'utilisation des antibiotiques

HIPRA CANADA
11 Holland Ave, Suite 605
Ottawa, Ontario
K1Y 4S1

Tel. (613) 422-7610
Fax (613) 422-7612
canada@hipra.com
www.hipra.com



L'agroéconomiste constate souvent que les rendements des cultures ne sont pas à la hauteur des coûts de production.

comme dans l'étable, affirme la conseillère. Et ça se reflète sur la rentabilité de la ferme. »

GARDER SON « FOCUS »

Un des défis du producteur en mi-carrière, c'est de garder son *focus*. « Tu as le droit à un moment donné de te gâter un peu, lance la conseillère. C'est humain. Je vois que le producteur a souvent tendance à engager davantage de personnel pour avoir plus de temps libre ou pour consacrer plus de temps à la vie familiale. Par contre, il peut être tentant de se lancer dans des investissements peu productifs. Par exemple, de remplacer la machinerie plus souvent sans que cela soit nécessaire. Et ça peut être risqué. »

« Il y a eu un engouement récemment pour les nouvelles étables à la suite de la distribution de quota supplémentaire, poursuit Mélanie. J'ai l'impression que certains trouvent difficile d'avoir embarqué dans la parade. Ils avaient les moyens de bâtir, mais c'était parfois un peu serré. Et maintenant, on se retrouve avec un prix du lait plus bas et ça fait mal. »

L'intention première du producteur en mi-carrière demeure de toujours faire avancer la machine. Même s'il a déjà atteint un niveau de performance appréciable, il vise une amélioration continue dans ses champs et dans son étable. Parce que produire 1,4 kg de matières grasses par vache et par jour, c'est bien, mais dans 10 ans, ce sera peut-être devenu ordinaire. « Il va se demander s'il tire le plein potentiel de ses infrastructures, observe Mélanie. Il va vouloir optimiser ce qu'il a avant de songer à agrandir, à acheter une terre ou à ajouter un autre bâtiment. »

Mélanie Desrosiers constate aussi qu'un des premiers réflexes du producteur qui souhaite optimiser sera de s'entourer d'une équipe de conseillers : « Il veut mettre à profit l'expertise pointue que possèdent ces conseillers pour passer à un niveau supérieur. Dans les champs, par exemple, le conseiller et lui vont se demander comment améliorer les rendements et la qualité des récoltes, que ce soit en changeant la rotation ou autrement. Et une fois ces gains obtenus, comment aller chercher plus de revenus, que ce soit par une mise en marché plus spécialisée de ses récoltes ou par leur utilisation dans l'étable? De notre côté, comme conseillers en gestion, on va se demander en examinant les coûts de production où il est possible de faire des gains. » Elle en profite pour souligner l'importance pour un producteur de bien connaître ses coûts.

LES POSTES DE DÉPENSES PRIORITAIRES

Le coût d'alimentation est généralement le premier scruté. « C'est sûr que le premier poste de dépenses qu'on regarde, c'est le plus gros, indique l'agroéconomiste. Il se peut que je constate qu'il se passe quelque chose d'anormal sur ce plan. S'il travaille avec Valacta, le producteur en est probablement déjà conscient. Mais il voudra peut-être brasser davantage d'idées ou travailler plus fort pour réduire son coût d'alimentation. Est-ce que quelque chose accroche dans son système d'alimentation ou le problème est-il plutôt causé par des fourrages de qualité inférieure? »

Un second poste où il y a souvent des gains à faire, c'est celui des frais

d'entretien de machinerie et de carburant. « On les met en parallèle avec les frais de travaux à forfait, décrit-elle. En théorie, si les frais de travaux à forfait sont élevés, les coûts d'entretien de machinerie devraient être plus bas. Mais parfois, on constate que les deux sont élevés. »

La conseillère s'attarde également aux activités aux champs. « Ça vaut la peine d'examiner le coût de production des cultures et je ne suis pas certaine que les producteurs le connaissent si bien que ça, dit-elle. J'ai tendance à penser qu'ils connaissent mieux leur coût d'alimentation que le coût de leurs cultures. »

L'enjeu apparaît pourtant important. Elle raconte : « Dans notre groupe conseil, on a réalisé une analyse de groupe spécifiquement sur les cultures pendant deux ans. Le bénéfice global de l'entreprise est composé du bénéfice de chaque activité de la ferme. Donc, on a un bénéfice lait et un bénéfice cultures. S'il y a une érablière, il y aura un bénéfice érablière. On s'est rendu compte que dans notre groupe, le bénéfice cultures tire souvent le bénéfice global vers le bas. Ce n'est pas toujours une perte, mais ça arrive. »

« Sur les approvisionnements comme les semences et les engrais, les dépenses sont en général normales, rapporte-t-elle. Ça coûte pas mal la même affaire pour tout le monde. C'est dans les frais d'entretien, de carburant et de travaux à forfait qu'il y a de bonnes variations. On va chercher à comprendre les écarts. Si par exemple un producteur sème son maïs sous paillis de plastique, on peut comprendre que ça lui coûte plus cher. On va vérifier si c'est justifié par de meilleurs rendements ou une meilleure qualité. »

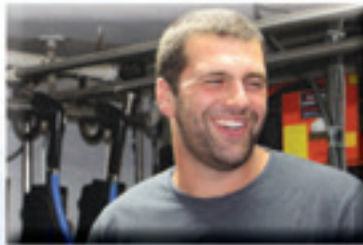
Une faible rentabilité des cultures peut s'expliquer autrement que par des dépenses élevées. « On constate souvent que les coûts des cultures sont corrects, mais que les rendements ne sont pas au niveau auquel on aurait pu s'attendre avec de telles dépenses », explique Mélanie, ajoutant : « L'augmentation de rendement que tu réussiras à obtenir dans tes champs va supporter les quelques vaches de plus que tu veux avoir dans ton étable. » ■



PURINA SALUE L'EXCELLENCE DES PRODUCTEURS LAITIERS



2018 | FERME ALEXANDRE CHABOT Alexandre Chabot



Félicitations à la Ferme Alexandre Chabot de Clarence Creek pour s'être méritée le titre d'Éleveur Élite Purina 2018 ! Alexandre est le premier producteur à obtenir ce statut après seulement 2 ans en production laitière. Ses défis : maîtriser les particularités de la race Jersey et atteindre les objectifs de reproduction du troupeau. **Le troupeau, préfixé Chabelle, est un troupeau de race Jersey choisi pour ses caractéristiques de santé et de rusticité. Il a été acquis principalement auprès d'un producteur de Stratford en Ontario. Aujourd'hui, la Ferme Alexandre Chabot compte 30 vaches en lactation et 5 vaches tarées. Exploiter une ferme à petite échelle permet à Alexandre et au nutritionniste Benoit Piquette de travailler en étroite collaboration et de donner un suivi à chaque vache.** Fred Agri-Service et Purina félicitent le propriétaire de la Ferme Alexandre Chabot pour cet accomplissement !

2018 | FERME CALIXA INC. Daniel, Michel et Jimmy Aucoin

Félicitations à la Ferme Calixa de Sainte-Victoire de Sorel pour s'être méritée le titre d'Éleveur Élite Purina 2018 ! Michel, Daniel et Jimmy possèdent et exploitent la Ferme Calixa, une ferme de 69 vaches laitières Holstein ayant une production moyenne de 10,828 kg de lait par vache. Ils sont la 4^{ème} et 5^{ème} génération à cultiver. Une gestion serrée est certainement ce qui contribue aux performances exceptionnelles en terme de fertilité, de jours de lait constants, de composants solides et, somme toute, de succès. Le troupeau Prescott peut compter sur une génétique forte où l'on met l'accent sur les composants et la reproduction. On sent une attention particulière aux détails, dans la grange comme aux champs. Les Moulées Bellifrance et Purina les félicitent pour cette réussite exceptionnelle !



2018 | FERME CHAMPSÉLISÉ INC. Élise Lafontaine et Olivier Champagne, Maxime, Élisabeth, Rosalie, Élodie et Daphnée

Félicitations à la Ferme Champsélysé Inc. de Chesterville pour s'être méritée le titre d'Éleveur Élite Purina 2018 ! Les débuts ont été modestes. Les 4 premières années de production, le couple qui avait alors 3 jeunes enfants faisaient la traite des vaches 3 fois par jour pour maximiser la production. Tout au long de cette période, l'accent a été mis sur les vaches reproductrices ayant une conformation forte et une production élevée. Atteignant 58 kg de quota, avec 43 vaches et 42 animaux de remplacement, la Ferme Champsélysé aujourd'hui est la définition même de l'efficacité. Située dans les collines de Chesterville, la grange d'origine où ils font la traite a été constamment améliorée au cours des 11 dernières années avec comme seul souci, le confort des bêtes. Agri-Services St-Laurent et Purina les félicitent pour ce travail remarquable !





Par MARIE-PIER BEAUCHAMP,
coordonnatrice assurance-qualité, PLQ



Des nouveautés

AFFICHES DISPONIBLES

Dans le cadre des nouvelles exigences du volet Biosécurité, en vigueur dès le 1^{er} septembre prochain, une affiche interdisant l'accès aux bâtiments sans autorisation sera installée aux principaux points d'entrée des fermes. Les producteurs peuvent en obtenir gratuitement auprès du secrétariat des producteurs de lait de leur région, dans les bureaux régionaux de l'UPA. Il est également possible de s'en procurer lors des assemblées générales annuelles régionales des producteurs de lait.

RAPPORT D'ÉVALUATION DES ANIMAUX

La deuxième ronde d'évaluation des animaux de proAction par Holstein Canada est amorcée depuis le mois de février. Pour cette deuxième ronde, le visuel du rapport comparatif sera modifié. Les nouveaux rapports ne seront donc disponibles qu'à compter du mois de juin 2019. Holstein Canada fera parvenir les rapports aux fermes évaluées et ils seront également déposés dans l'extranet des producteurs dans la section « proAction » afin qu'ils les aient

en main lors de la deuxième validation de la ferme pour le volet Bien-être animal qui débutera en septembre 2019.

FRAIS D'ÉVALUATION PAR HOLSTEIN CANADA

Pour cette deuxième ronde d'évaluation, les frais d'évaluation des blessures, état de chair et boiteries des animaux seront directement facturés aux producteurs. Le coût pour l'évaluation est de 7 \$ par animal et 125 \$ pour les frais de visite. Les Producteurs de lait du Québec vont assumer ceux-ci et les rembourser directement sur la paye de lait, à l'exception des frais de refus de 150 \$. Si l'évaluation est réalisée dans le cadre de la visite de classification, Holstein Canada va créditer les frais de visite de l'évaluation. Il n'y aura pas de document à présenter préalablement. Il y aura également une remise de 75 \$ pour les frais de visite d'une évaluation réalisée lors d'une classification du troupeau.

RÉSUMÉ DES EXIGENCES

Un nouveau résumé des exigences des volets Bien-être animal, Traçabilité et Biosécurité est maintenant disponible. Les producteurs auront accès rapidement aux éléments de ces volets qui seront validés à leur ferme lors de la visite de l'agent de validation. De plus, un aide-mémoire résumant les différents dossiers et documents à tenir à jour est également disponible en ligne dans l'extranet des PLQ et sur le site web www.proaction.quebec.



RAPPELS

● INCITATIF FINANCIER

Afin d'encourager les producteurs à renforcer leurs mesures de biosécurité et à prendre de l'avance pour la mise en œuvre de ce 5^e volet de proAction, les PLQ offrent un incitatif financier de 100 \$ pour les évaluations des risques effectuées avant le 1^{er} septembre 2019. Le crédit sera directement appliqué sur la facture du médecin vétérinaire.

● SERVICE D'ACCOMPAGNEMENT

Les Producteurs de lait du Québec ont mis en place, en collaboration avec Valacta, le service Accompagnement proAction pour aider les producteurs à se conformer aux exigences du programme. Les PLQ assument le coût des deux premières heures de ce service. Valacta facture les deux heures directement aux PLQ et les heures excédentaires ainsi que les frais de visite au producteur, s'il y a lieu.

À VENIR

COMMENTAIRES APRÈS VALIDATION

Un nouveau formulaire sera distribué lors des validations à la ferme. Les producteurs pourront envoyer directement aux PLQ leurs commentaires portant sur la visite. Le formulaire sera également disponible dans l'extranet dans la section « proAction ».

Pour plus d'information sur le programme proAction, visitez le www.proaction.quebec.

À ceux et celles QUI N'ONT PAS LEURS GANTS DANS LEURS POCHEs

Nous sommes fiers de financer les gens,
les rêves et l'avenir de l'agriculture.

À l'agriculture canadienne. À chacun d'entre vous.

fac.ca



201397

LA FERME LAITIÈRE À L'ÈRE DU « BIG DATA »

Un monde de possibilités... et de défis!

- L'utilisation grandissante d'outils technologiques divers dans les fermes laitières génère une quantité massive de données. C'est l'ère du « big data » (mégadonnées).



Par RENÉ LACROIX, ing., analyste – valorisation des données, MARIO SÉGUIN, agr., expert – contrôle laitier, ANNE-MARIE CHRISTEN, chargée de projets, et JULIE BAILLARGEON, agr., experte en transfert du savoir, Valacta

Traitées par des logiciels, des algorithmes et bientôt l'intelligence artificielle, ces mégadonnées offrent le potentiel de développer de puissantes applications pratiques et des outils novateurs pour les chefs d'entreprise en production laitière. Pour tirer le meilleur de cette révolution numérique, les producteurs ont tout intérêt à s'assurer que les données collectées dans leur ferme soient valorisées à leur plein potentiel et à bon escient. Une réflexion s'impose...

UNE AVALANCHE DE DONNÉES

Ce n'est pas d'hier qu'on utilise des données pour l'amélioration des troupeaux laitiers. Par exemple, les données généalogiques et de contrôle laitier sont collectées depuis plus de 100 ans, pour des fins de progrès génétique. Au cours des dernières décennies, les données de gestion, d'alimentation, de santé et de paiement du lait, pour ne mentionner que celles-là, se sont multipliées. Grâce aux divers capteurs, caméras et systèmes de traite informatisés, la vache peut désormais générer des données à chaque mastication, chaque mouvement et chaque traite de chacun des quartiers (voir illustration). Ces données peuvent servir à plusieurs fins, par exemple la détection des vaches en chaleur et gestantes, des maladies – métaboliques notamment – et du stress subi par chaque animal qui peut avoir un impact sur sa production. Il y a aussi les capteurs reliés aux équipements de l'étable qui apportent leur lot de données, tels que ceux des systèmes de ventilation et des équipements d'alimentation.

Toutes ces données générées par des équipements technologiques et des logiciels visent à faciliter la

gestion du troupeau et de l'entreprise. Comment le producteur et ses conseillers peuvent-ils réussir à naviguer à travers cette mer de données?

UN POTENTIEL INEXPLOITÉ

Le potentiel est énorme, mais toutes ces données ne peuvent trouver leur valeur que si elles sont réellement utilisées ou, comme le disent les experts, valorisées. Autrement dit, les données n'auront de la valeur que si elles apportent un avantage, par exemple:

- réduire/optimiser le temps de travail et de gestion du troupeau;
- améliorer l'efficacité alimentaire ou réduire le coût de la ration sans affecter le rendement;
- améliorer divers critères de performances du troupeau (intervalles des vêlages, composants du lait);
- diminuer l'incidence et les répercussions du stress et des maladies aux animaux.

Il est également possible d'ajouter de la valeur à ces données en les regroupant pour améliorer les indicateurs de performances du troupeau. Imaginons une banque de données qui regrouperait, par exemple, des données historiques de la température dans l'étable, l'évolution de la production et des composants du lait (livraison et contrôle laitier), la rumination et l'activité. On pourrait ainsi peut-être prévoir et quantifier les pertes de revenus en lait du troupeau durant les chaleurs d'été et agir pour limiter le stress thermique. En ajoutant à cela les données génomiques des vaches, on pourrait peut-être même identifier des lignées de vaches plus résistantes au stress thermique! Autrement dit, les données de ces diverses sources peuvent avoir un potentiel décuplé si elles sont analysées ensemble.

DES DÉFIS À RELEVER

Pour valoriser des données à leur plein potentiel, il faut d'abord y avoir accès, mais aussi pouvoir les regrouper. C'est déjà le cas des données du contrôle laitier et du paiement du lait. Certaines données de santé et même plus récemment des robots de traite peuvent être traitées et valorisées ensemble. Par exemple, les producteurs laitiers en traite robotisée peuvent transmettre certaines données du système de traite vers la

NOUVEAU COMITÉ STRATÉGIQUE SUR LE VIRAGE NUMÉRIQUE CHEZ VALACTA

Devant l'importance de l'enjeu de la gestion et de la valorisation des données en production laitière, les représentants de 13 organisations de l'industrie laitière québécoise ont été convoqués pour former un nouveau comité stratégique sur le virage numérique. Dans une première rencontre, les organisations ont partagé leur perception et leurs actions respectives quant à la gestion de leurs données, elles ont discuté du partage et de la valorisation des données, et aussi du consentement pour l'utilisation des données par des tiers au Québec, mais parfois ailleurs, dans d'autres pays. Les membres du Comité ont convenu d'une stratégie commune pour explorer certains enjeux importants liés aux données tels que la gouvernance et la fluidité des données entre les organisations. Ils exploreront également comment valoriser les données pour mieux servir les intérêts du secteur de manière collective, mais aussi individuelle.

base de données de Valacta. On peut ensuite les coupler avec les données de contrôle laitier et générer un rapport de gestion qui permet aux producteurs

de mesurer les performances de leur système et du troupeau, de se comparer aux moyennes d'autres fermes robotisées et d'agir pour améliorer

SPÉCIALISTE DE L'ALIMENTATION



Nous avons un entrepôt aux États-Unis!

Une gamme des plus complètes

- ⚡ Mélangeuses à vis verticales 7-52m³
- ⚡ Le plus grand choix de robots d'alimentation
- ⚡ Mélangeuses automotrices
- ⚡ Mélangeuses stationnaires

Contactez-nous!

Chuck Preston
613 572-2505
c.preston@trioliet.com

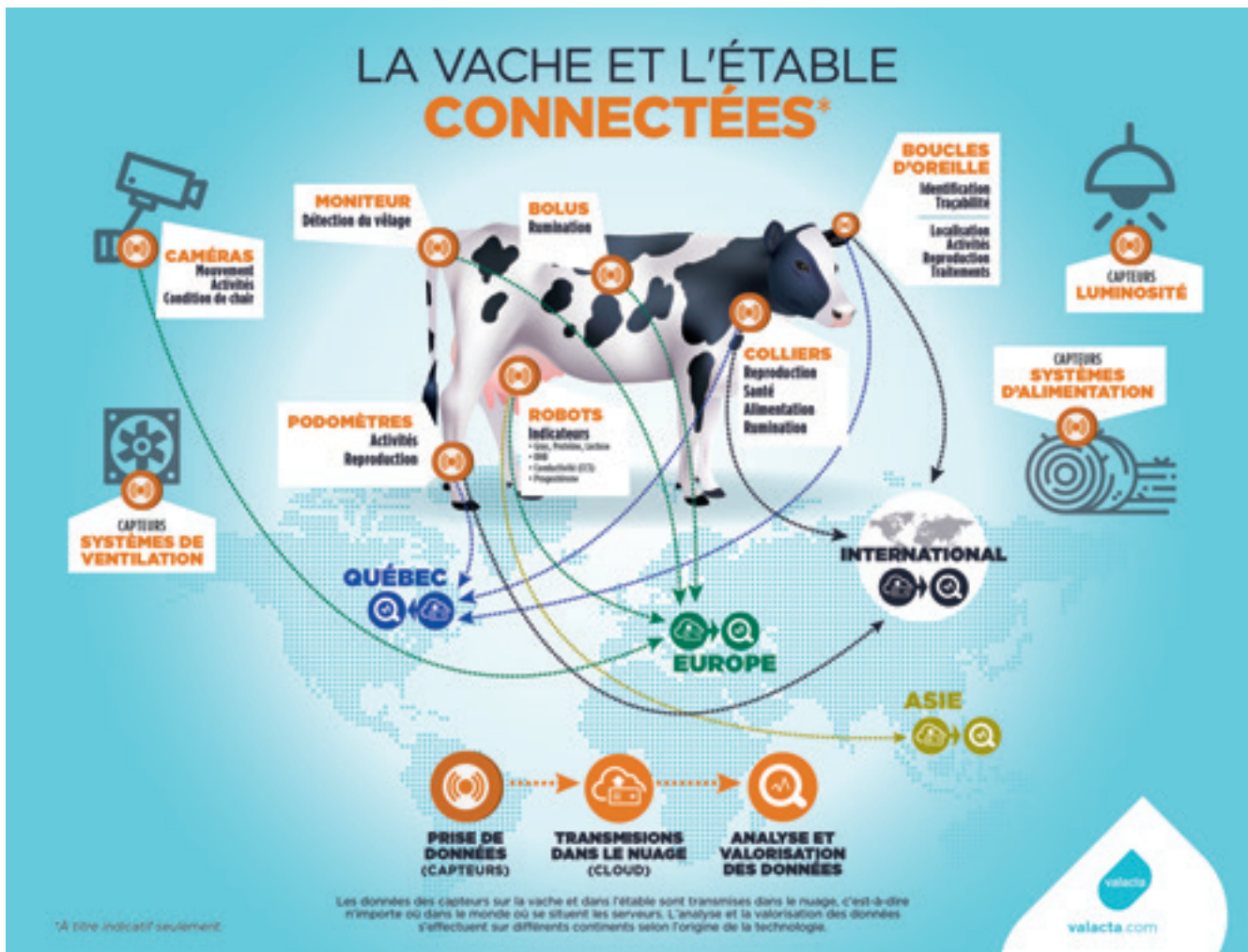
  

www.trioliet.com

TRIOLIET
FEEDING TECHNOLOGY

2006036

Trioliet. Le meilleur mélange.



l'efficacité de ses robots. Cela ne représente toutefois qu'une part minime du potentiel de valorisation des données générées par les robots de traite, puisque l'accès à ces données n'est pas fluide d'un système à l'autre.

Lorsque des systèmes sont incompatibles et ne peuvent communiquer entre eux, ce qui est souvent le cas, ça devient beaucoup plus compliqué de valoriser les données. Qu'advient-il donc de toutes ces données générées par la vache et l'étable connectée (voir illustration)? Isolées dans des nuages (*cloud*) indépendants, quelque part dans le monde, sont-elles valorisées à leur plein potentiel au bénéfice des producteurs, qui ont déjà payé pour les obtenir?

En cette ère du « *big data* » et des technologies, les producteurs sont en droit de se demander: Qui donc a accès à mes données? En ai-je le plein contrôle et est-ce que j'en tire le plein potentiel? Mon fournisseur

Un nuage (*cloud*) est un réseau de puissants serveurs et de logiciels connectés par internet qui fournit des services dont profitent entre autres les producteurs.

de technologies pourrait-il faciliter le transfert de mes données à des organisations gouvernées par des producteurs laitiers? À qui revient la facture de développement des infrastructures nécessaires au transfert de données

entre les organisations de producteurs et les fournisseurs de technologies?

La propriété des données, qui les utilise et à quelles fins sont des questions importantes. Elles font partie de ce qu'on appelle la gouvernance des données. Cette gestion des données doit se faire sagement et en toute connaissance de cause au bénéfice des producteurs laitiers et de tous les intervenants du secteur.

UNE RÉFLEXION S'IMPOSE

Si les multiples données de diverses sources offrent un potentiel inouï en production laitière, elles soulèvent également des enjeux importants auxquels il importe de s'attarder: l'accès, la mise en commun, la gouvernance, etc. Afin d'en tirer profit au mieux pour leur industrie, les producteurs laitiers ont tout intérêt à se poser les bonnes questions et à exiger le meilleur retour sur leur investissement, par la valorisation de leurs données. ■

Hypocalcémie subclinique : Il vaut mieux prévenir que guérir

L'hypocalcémie subclinique, soit la forme silencieuse de la fièvre du lait, peut causer bien des maux de tête aux producteurs laitiers. Bovikalc® de Boehringer Ingelheim, un supplément de calcium administré aux vaches en vêlage, permet aux éleveurs de dormir en paix.

L'hypocalcémie subclinique, caractérisée par un manque de calcium dans le sang au moment du vêlage, touche la grande majorité des troupeaux en Amérique du Nord. C'est que les animaux ont un énorme besoin de calcium lorsqu'ils mettent bas, explique d'emblée la vétérinaire des services techniques chez Boehringer Ingelheim, D^{re} Anne-Claire Brisville, m.v.

« Contrairement à une fièvre de lait où les symptômes sont apparents, rien ne laisse présager qu'un animal est aux prises avec l'hypocalcémie subclinique. Le seul moyen de la détecter est par la prise de sang », souligne-t-elle. Les vaches qui font de l'hypocalcémie subclinique ont trois à cinq fois plus de chances de faire de la rétention placentaire, de développer des métrites ou un déplacement de caillette. Elles peuvent également avoir plus de difficulté à se reproduire par la suite.

Bien que les rations adaptées aident à gérer le taux de calcium présent dans le sang des vaches sur le point de vêler, la vétérinaire souligne l'intérêt pour les producteurs laitiers d'administrer des suppléments de calcium à leurs animaux. « Les études effectuées sur les effets du Bovikalc® démontrent qu'il offre un retour sur l'investissement, et ce, même dans des troupeaux ayant peu ou pas de fièvre de lait clinique, rapporte la vétérinaire. »

Le Bovikalc® : un supplément éprouvé et simple à administrer

Le Bovikalc® de Boehringer Ingelheim a été développé pour avoir un effet rapide et durable sur la quantité de calcium dans le sang des animaux. « Le supplément contient deux sels complémentaires : le chlorure et le sulfate de calcium qui permettent respectivement un apport rapide et durable pendant 12 heures », note Anne-Claire Brisville. Utilisé par de nombreux producteurs laitiers, le Bovikalc® a été éprouvé tant dans les laboratoires que sur les fermes laitières.

Le bolus a été mis au point afin d'être administré facilement et avalé facilement par l'animal. « C'est un gros comprimé qu'on donne à la vache avec un applicateur, affirme simplement D^{re} Brisville. On suggère de donner un premier bolus au moment du vêlage, puis un second de 12 à 24 heures après. »

Si la solution la plus simple demeure d'administrer le Bovikalc® à tout le troupeau, il est bénéfique de le donner à tout le moins à celles qui produisent plus de lait et dont les besoins en calcium sont plus élevés.



L'enrobage du Bovikalc le rend facile à avaler.



Photos : Boehringer-Ingelheim

La vétérinaire Anne-Claire Brisville suggère de donner un premier bolus au moment du vêlage, puis un second de 12 à 24 heures après.

L'hypocalcémie subclinique

EN CHIFFRES

14 %

des vaches en première lactation font de l'hypocalcémie subclinique

30 % à 80 %

des vaches en deuxième lactation font de l'hypocalcémie subclinique


BOVIKALC®
bovikalc.ca

Une solution de recharge au lait en poudre

- L'acquisition d'un système de pasteurisation du lait, qui permet d'éliminer l'utilisation du lait en poudre, peut s'avérer avantageuse. Mais est-ce le cas pour toutes les fermes? Voici des repères pour évaluer la rentabilité d'un tel système.

À la Ferme Pellerat, de Saint-Roch-des-Aulnaies, la traite se fait comme partout ailleurs, à un détail près. Le lait de certaines vaches est détourné vers un appareil ressemblant à un petit

réservoir motorisé placé à proximité du réservoir de lait. À la fin de la traite, un préposé conduira l'appareil vers la pouponnière. Il s'agit d'un pasteurisateur à lait, une des dernières acquisitions de



Diverses opérations, dont la pasteurisation du lait et son réchauffement, peuvent être programmées d'avance.



cette entreprise. Acquisition qui, selon les propriétaires, génère une économie annuelle de l'ordre de 20 000 \$.

Médaille d'or de 2017 à l'Ordre national du mérite agricole, la Ferme Pellerat n'a plus besoin de présentation. En expansion rapide ces dernières années, son troupeau comprend maintenant 450 vaches. La pouponnière peut abriter 40 veaux alimentés à la louve. Acquis au coût de 32 400 \$, frais d'installation inclus, le système de pasteurisation comprend, outre le pasteurisateur d'une capacité de 250 litres, deux bassins qui refroidissent le lait pour en assurer la conservation et le réchauffent quand vient le temps de le transférer à la louve.

Le pasteurisateur de la Ferme Pellerat en cours de remplissage. Quelques modifications mineures au lactoduc permettent de trier le lait.

La rentabilité d'un tel système s'appuie sur plusieurs éléments. Le plus évident est bien sûr l'élimination du lait en poudre. Dans le cas de la Ferme Pellerat, c'est une dépense annuelle de 45 000 \$ par année qui s'efface. Le lait en poudre est remplacé par le lait des vaches sous traitement antibiotique qui ne peut être livré et qui serait autrement jeté. Il est aussi remplacé en partie par le lait de vache aux prises avec un comptage des cellules somatiques élevé. « Dans notre calcul de rentabilité, indique Gervais Pelletier, l'un des copropriétaires, on prend en compte le fait que le système de pasteurisation nous aide à obtenir les deux primes qualité, qui représentent ces mois-ci entre 75 et 80 ¢ l'hectolitre. » Soulignons que le comptage des cellules somatiques du troupeau Pellerat se maintient entre 85 000 et 120 000. L'éleveur signale que le système de pasteurisation offre un autre avantage : « Il nous aide à absorber nos surplus de production quand il s'en produit. »

L'ANALYSE D'UNE AGROÉCONOMISTE

La Ferme Pellerat possède une envergure hors de l'ordinaire. On



L'équipe de la Ferme Pellerat a remporté la médaille d'or de l'Ordre national du mérite agricole en 2017. Cette photo a été prise l'année précédente, lors de notre passage à la ferme.

peut cependant se demander si un tel système de pasteurisation se rentabilise dans une entreprise de plus petite taille. L'agroéconomiste Caroline Collard a exploré cette question. Elle a réalisé une analyse de rentabilité pour des entreprises dont la taille varie de 60 à 360 vaches. Outre la taille du trou-

peau, la conseillère du Groupe conseil Chaudière-Etchemin a pris en compte deux variables. L'une est l'avantage dont l'exploitation pourrait profiter en ce qui concerne la prime sur la qualité du lait. « La pasteurisation du lait produit par des vaches à comptage leucocytaire élevé permet à l'éleveur de recevoir plus souvent la prime qualité », dit-elle. Caroline Collard a donc évalué deux scénarios : dans l'un, l'éleveur reçoit la première prime qualité trois mois de plus dans l'année; dans l'autre, le gain grimpe à six mois.

L'autre variable est la proportion de « bon lait » utilisée. En pasteurisant du lait dont le comptage de cellules somatiques est élevé plutôt qu'en le livrant, l'entreprise se prive évidemment d'un revenu. L'agroéconomiste a basé son analyse sur deux proportions différentes de « bon » lait dirigé vers les veaux : 20 % et 50 %. Les résultats de son analyse apparaissent dans le tableau à la page suivante.

Le premier constat qui se dégage de cette analyse, c'est que la rentabilité du système de pasteurisation est proportionnelle à la taille du troupeau (lignes vertes du tableau). Pour un troupeau de 60 vaches, l'investissement s'avère même légèrement déficitaire si la proportion de « bon lait » atteint 50 % et qu'on obtient seulement trois mois additionnels de prime qualité.

Deuxième constat : plus un troupeau possède un comptage de cellules



Les deux réservoirs permettent à la Ferme Pellerat de disposer en tout temps d'une réserve de lait pasteurisé.

ANALYSE DE RENTABILITÉ DU PASTEURISATEUR*

	VACHES	60	120	200	360
Revenus +	Prime qualité 3 mois de plus	1 095 \$	2 190 \$	3 650 \$	6 570 \$
	Si prime 6 mois de plus	2 190 \$	4 380 \$	7 300 \$	13 140 \$
Dépenses -	Poudre de lait	9 372 \$	16 870 \$	28 117 \$	50 611 \$
	Médicament (- 12 \$/va**)	720 \$	1 440 \$	2 400 \$	4 320 \$
	En plus si prime 3 mois de plus	11 187 \$	20 500 \$	34 167 \$	61 501 \$
	En plus si prime 6 mois de plus	12 282 \$	22 690 \$	37 817 \$	68 071 \$
Revenus -	Bon lait des vaches 50 % des besoins*	6 670 \$	12 007 \$	20 011 \$	36 020 \$
	Si bon lait 20 % des besoins	2 668 \$	4 803 \$	8 004 \$	14 408 \$
Dépenses +	Annuité	2 852 \$	2 852 \$	3 086 \$	3 745 \$
	Main-d'œuvre	1 574 \$	1 574 \$	1 574 \$	3 148 \$
	Charges fixes	465 \$	465 \$	489 \$	557 \$
	En moins si 50 % des besoins bon lait***	11 562 \$	16 898 \$	25 161 \$	43 469 \$
	En moins si 20 % des besoins bon lait	7 560 \$	9 694 \$	13 154 \$	21 857 \$
	Profit (prime 3 mois et 50 % bon lait)	- 374 \$	3 602 \$	9 007 \$	18 032 \$
	Profit (prime 6 mois et 20 % bon lait)	4 723 \$	12 996 \$	24 663 \$	46 214 \$
Délai de récupération	Revenus	11 187 \$	20 500 \$	34 167 \$	61 501 \$
	Charges	9 099 \$	14 436 \$	22 496 \$	40 237 \$
	Marge	2 088 \$	6 064 \$	11 671 \$	21 264 \$
	Investissement sans les louves	19 500 \$	19 500 \$	21 100 \$	25 600 \$
	Années de délai (prime 3 mois et 50 % bon lait)	9,3	3,2	1,8	1,2
	Années de délai (prime 6 mois et 20 % bon lait)	2,7	1,3	0,8	0,5
Investissements	Pasteurisateur 100 litres	12 600 \$	12 600 \$		
	Pasteurisateur 150 litres			13 600 \$	
	Pasteurisateur 260 litres				14 600 \$
	Réservoir 50 gal	6 400 \$	6 400 \$		
	Réservoir 100 gal			7 000 \$	
	Réservoirs 2 x 100 gal				10 500 \$
	Installation des équipements	500 \$	500 \$	500 \$	500 \$

* Louve déjà installée et fonctionnant au maximum de sa capacité.

** Économie rapportée par un producteur.

*** Valeur du lait qui aurait pu être vendu.

tiques élevé, plus il est susceptible de tirer profit d'un système de pasteurisation. Ainsi, on peut observer dans le tableau que pour un troupeau de 120 vaches, six mois additionnels de prime qualité combinés à 20 % d'utilisation de « bon lait » procurent des revenus supplémentaires de près de 13 000 \$. Cela se traduit par un délai de récupération d'à peine 1,3 an (lignes orangées du tableau). Pour un équipement amorti sur huit ans, difficile de faire mieux!

DES AVANTAGES INDIRECTS?

Dans son analyse, Caroline Collard s'est intéressée aux avantages directs de la pasteurisation du lait. Existe-t-il aussi des avantages indirects? Utiliser

du lait « naturel » plutôt que du lait en poudre peut-il conduire, par exemple, à des gains de poids plus rapides et à des veaux en meilleure santé?

Le vétérinaire Michel Rondeau s'en dit convaincu. Il ne dispose toutefois pas de données corroborant cette impression. « Je n'ai que deux clients qui utilisent un pasteurisateur, et ce, depuis seulement quelques mois, indique-t-il. Tout va bien jusqu'à maintenant, mais c'est trop tôt pour tirer une conclusion. »

Ce spécialiste en pédiatrie bovine prédit néanmoins que les veaux alimentés au lait pasteurisé se développeront plus vite et produiront plus longtemps. « Une étude réalisée en Pologne démontre que le lait nature

est supérieur au lait en poudre sur le plan de la longévité de l'animal », rapporte M. Rondeau. Cette supériorité pourrait s'expliquer, pense-t-il, par le fait que le lait nature contient près de deux fois plus d'énergie que le lait en poudre et qu'il s'agirait de sources d'énergie plus bénéfiques. Selon lui, « il y a aussi le fait que la déshydratation détruit des molécules contenues dans le lait nature, comme certaines hormones de croissance, des enzymes ou l'insuline ».

Le docteur Rondeau ajoute: « Un des gros avantages du lait pasteurisé, c'est aussi qu'on n'utilise plus de produits laitiers contaminés, qu'il s'agisse de colostrum, de lait de transition ou de lait mammiteux. » ■



Une
véritable
innovation
agricole

JE SUIS AGRICULTEUR



**RACHELLE
MAILLOUX**

Sainte-Angèle de Monnoir, QC

Je suis la quatrième génération de la famille qui travaille sur la ferme et je sais que nous pouvons faire encore mieux.

Je suis agriculteur. L'agriculture, c'est ma vie. JeSuisAgriculteur.ca



L'innovation en matière de bien-être des animaux, cela veut dire tirer les leçons du passé pour inspirer l'avenir. Lorsqu'il faut traiter la douleur et l'inflammation, Metacam® 20* pour injection procure un soulagement de la douleur rapide, précis et durable qui aide les animaux à atteindre leur plein potentiel.

* Solution injectable de Metacam® à 20 mg/mL

Metacam® est une marque déposée de Boehringer Ingelheim, utilisée sous licence.
© 2019 Boehringer Ingelheim (Canada) Ltée. Tous droits réservés.



Boehringer
Ingelheim

Les productions supérieures

Productions acceptées en **OCTOBRE 2018** ayant une MCR cumulative de **1035 ET PLUS** • L'espace disponible ne nous permet pas toujours de publier tous les records de 1035 et plus de MCR cumulative • Seuls les résultats qui répondent aux critères du Réseau laitier canadien sont ici publiés • Lactation sur une base de 305 jours • Le nom du taureau (père de l'animal) est généralement inscrit entre parenthèses à la suite du nom de la vache

Classe	Nom de la vache	N° d'enr. ou NIP	Date de vêlage	Âge A-J	Lait (kg)	% de gras	% de prot.	MCR lait	MCR gras	MCR prot.
AYRSHIRE SENIOR 3 ANS	Labrie Becca (Tb) (Kamouraska Volvo-Et) Ferme Dumont enr., Saint-Alexandre	109068868	11-17	3-188	11 141	5,24	3,72	307	389	348
HOLSTEIN JUNIOR 2 ANS	Front View Mccutchen Tanya (Bp) (De-Su Bkm Mccutchen 1174-Et) Ferme Verhaegen inc., Clarenceville	109255610	06-17	2-150	15 519	3,87	3,13	387	403	380
	Beaucoise Supershot Parana (Bp) (Cogent Supershot) Les Fermes Turmel inc., Sainte-Marie	109719612	07-17	1-254	14 119	3,48	3,17	396	372	393
	Drebert Fork Blondie (Bp) (De-Su Fork-Et) Ferme Robert Séguin et Fils, Sainte-Marthe	109322464	08-17	1-360	14 466	3,82	3,17	385	392	379
	Dureseau Voltage Supremacy (All.Nure Supremacy-Et) Ferme Saguenayenne, Jonquière	109680040	10-17	1-320	13 386	4,71	3,25	348	438	354
	Germec Capital Gain Delarosa (B) (Stantons Capital Gain) Ferme Germec, Hérouxville	109430518	12-17	1-331	14 978	3,85	2,97	383	400	356
	Sejour Capital Anne (Bp) (Stantons Capital Gain) R. Paré et Fils inc., Compton	109257780	05-17	2-36	15 156	3,37	3,1	394	357	382
	Beaucoise Silver Primo (Bp) (Seagull-Bay Silver-Et) Les Fermes Turmel inc., Sainte-Marie	109518375	07-17	1-342	13 806	3,85	3,19	371	383	367
	Arla Dempsey Jodie (Bp) (Lirr Drew Dempsey) Ferme Arla, Saint-Césaire	109838762	11-17	1-336	12 803	4,97	3,62	321	427	362
	Edital Elude Rolex (Bp) (Silverridge V Elude) Ferme Édital Inc., Saint-Pascal	109616015	07-17	1-356	13 014	4,35	3,26	350	407	353
	Front View Sabathia Judy (Tb) (Paradise-R Sabathia-Et) Ferme Verhaegen inc., Clarenceville	109255641	08-17	2-63	12 494	4,95	3,65	319	421	362
	Camphols Mccutchen Loca (Bp) (De-Su Bkm Mccutchen 1174-Et) Ferme L. Campbell et Fils inc., Sainte-Sabine	109704518	09-17	1-344	13 927	4,19	3,02	359	403	339
	Progenesis Supershot Dawn (Bp) (Cogent Supershot) Ferme Comestar Holstein inc., Victoriaville	11935906	07-17	2-110	13 531	4,29	3,29	344	395	350
	Purstein Pirate Famous (Bp) (Springhill-Oh Iron J Pirate) Ferme Charles Charette et Fils inc., Saint-Léon	109102669	04-17	1-343	13 392	3,96	3,1	354	379	346
	Chamlab Wickham Karla (B) (Silverridge V Wickham) Ferme Chamlab, Saint-Côme-Linière	109454306	09-17	2-59	14 226	4,18	2,88	358	399	320
	Renado Mogul Richesse (Bp) (Mountfield Ssi Dcy Mogul-Et) Ferme Renado, Saint-Antoine-de-Tilly	109081074	06-17	1-346	12 928	3,75	3,4	346	349	370
	Arla Gold Ship Briska (Bp) (Mr Chassity Gold Chip-Et) Ferme Arla, Saint-Césaire	109631158	10-17	1-349	13 046	4,48	3,3	331	395	339
	Beaucoise Brodie Rodie (Bp) (Bryceholme Brodie-Et) Les Fermes Turmel inc., Sainte-Marie	109518382	08-17	1-335	14 268	3,15	3,02	380	318	356
HOLSTEIN SENIOR 2 ANS	Frohland Laurel Epic (Bp) (Genervations Epic) Ferme Freiland Holstein inc., Saint-Sylvere	108971780	10-17	2-350	15 284	4,83	3,32	334	432	348
	Marico Observer Flash Dance (Tb) (De-Su Observer-Et) Ferme Marico, Saint-Valérien-de-Milton	108386210	06-17	2-353	14 407	4,82	3,21	333	432	333
	Camphols Long P Lexy (Tb) (Mr Rollen-Ns Camr Long P-Et) Ferme L. Campbell et Fils inc., Sainte-Sabine	108820231	06-17	2-364	14 615	4,2	3,22	338	381	339
	Beljacar Hampton 645 (Tb) (Lookout Pesce Hampton) Ferme Beljacar inc., Acton Vale	109196328	11-17	2-323	14 734	4,83	3,07	322	419	310
	Seric Balisto Sirenis (Tb) (De-Su 11236 Balisto-Et) Ferme Séric inc., Napierville	109172874	11-17	2-342	13 833	5,12	3,57	300	412	336
	Seric Pure Satinne (Tb) (Ste Odile Pure) Ferme Séric inc., Napierville	109172885	01-18	2-246	14 833	3,91	3,27	337	358	349
	Beaucoise Kooper Kazimo (B) (Lookout Pesce Ponde Kooper) Les Fermes Turmel inc., Sainte-Marie	109244330	11-17	2-307	15 558	3,71	3,34	340	339	356
HOLSTEIN JUNIOR 3 ANS	Ambijoie Casino Blackjack (Bp) (Hanalee Casino) Ferme laitière Ambijoie inc., Mirabel	108820130	06-17	3-140	15 189	4,02	3,54	337	365	368
	Front View Joyride Monica (Tb) (Suntor Joyride) Ferme Verhaegen inc., Clarenceville	108824561	11-17	3-58	15 204	4,39	3,53	324	382	357
	Camphols Gd Splash (Bp) (Heavenly Golden Dreams) Ferme L. Campbell et Fils inc., Sainte-Sabine	108820246	12-17	3-131	15 147	4,75	3,34	314	404	329
	Seric Wildbeast Melody (Bp) (Langs-Twin-B Wild Beast-Et) Ferme Séric inc., Napierville	109172865	12-17	3-118	17 816	3,33	2,87	372	335	334

Classe	Nom de la vache	N° d'enr. ou NIP	Date de vêlage	Âge A-J	Lait (kg)	% de gras	% de prot.	MCR lait	MCR gras	MCR prot.	
HOLSTEIN JUNIOR 3 ANS (SUITE)	Broederdale Lgold Barbi (Tb) (Genervations Liquid Gold) Ferme Laitiere Blondin inc., Saint-Placide	11948059	08-17	3-123	14 197	4,46	3,56	317	377	346	
	Raypel Enforcer Anila (Bp) (Mr Lookout P Enforcer-Et) Ferme Raymond Pelletier et Fils, Saint-Simon-de-Bagot	108891177	06-17	3-114	16 294	3,02	3,34	364	296	378	
HOLSTEIN SENIOR 3 ANS	Arla Windbrook Maraine (Bp) (Gillette Windbrook) Ferme Arla, Saint-Césaire	108737680	11-17	3-349	19 227	4,22	3,28	380	432	392	
	Arla Brawler Jouvencedu (Tb) (Gen-I-Beq Brawler) Ferme Arla, Saint-Césaire	108624856	07-17	3-301	16 608	4,49	3,41	359	434	378	
	Arla Doorman Bukara (Tb) (Val-Bisson Doorman) Ferme Arla, Saint-Césaire	108886661	10-17	3-220	16 856	4,59	3,43	347	425	371	
	Giard Sargeant Oprasa (Tb) (Seagull-Bay Sargeant-Et) Ferme B.H.S. inc., Saint-Simon-de-Bagot	108868426	10-17	3-289	16 806	4,84	3,09	341	439	329	
	Vinbert Mccutchen Lyana (Ex) (De-Su Bkm Mccutchen 1174-Et) Ferme Silvercrest inc., Saint-Valérien-de-Milton	108219561	04-17	3-291	16 015	4,36	3,41	335	397	362	
	Arla Doorman Jolli (Tb) (Val-Bisson Doorman) Ferme Arla, Saint-Césaire	108886658	10-17	3-228	15 372	4,91	3,65	316	414	360	
	Seric Saloon Maika (Tb) (Sandy-Valley Saloon-Et) Ferme Séric inc., Napierville	108186367	04-17	3-301	17 860	3,39	3,11	374	344	368	
	Drebert Gilbert Olivia (Tb) (Drebert Gilbert) Ferme Robert Séguin et Fils, Sainte-Marthe	108807838	11-17	3-193	16 709	4,12	3,22	342	379	345	
	Arla Doorman Joudy (Tb) (Val-Bisson Doorman) Ferme Arla, Saint-Césaire	108886657	09-17	3-201	16 345	3,85	3,32	348	357	357	
	HOLSTEIN JUNIOR 4 ANS	Froiland Kiwi Smurf (Bp) (Chartriose Smurf) Ferme Freiland Holstein inc., Saint-Sylvere	108127621	06-17	4-8	20 942	4,73	3,13	441	563	431
Arla Lauthority Charisma (Ex) (Comestar Lauthority) Ferme Arla, Saint-Césaire		108175418	09-17	4-143	18 719	4,1	3,48	376	409	408	
Cleroli Enforcer Cassie (Tb) (Mr Lookout P Enforcer-Et) Ferme M. R. Larochelle inc., Saint-Narcisse-de-Beaurivage		108494119	10-17	4-17	18 071	4,29	3,55	359	411	398	
Turc Topside Genny (Bp) (Gen-I-Beq Topside) Ferme Turcotte et Fils SENC, Saint-Bruno-du-Lac-St-Jean		108334111	07-17	4-90	16 922	4,18	3,16	357	400	351	
Ferron Fever Doune (Tb) (Crackholm Fever) Ferme Beljealene SENC, Yamachiche		108048011	12-17	4-112	18 531	3,92	3,11	356	379	352	
Purstein Solution Lauria (B) (Gillette Solution) Ferme Charles Charette et Fils inc., Saint-Léon		108161958	10-17	4-153	18 269	3,73	3,26	353	351	363	
Lareleve Mogul423 (Tb) (Mountfield Ssi Dcy Mogul-Et) Nieuwenhof et Associés inc., Sainte-Agnès-de-Dundee		108047292	07-17	4-177	17 149	3,69	3,13	357	353	348	
Agrimatic Shotgun Starding (Ex) (Butz-Butler Shotgun-Et) Ferme Agrimatic inc., Saint-Charles-de-Bellechasse		108619551	09-17	4-23	15 108	5,04	3,44	310	416	331	
Ambijoe Fever Koulis (Bp) (Crackholm Fever) Ferme laitière Ambijoe inc., Mirabel		107946934	09-17	4-48	17 357	3,7	3,21	354	349	353	
HOLSTEIN SENIOR 4 ANS		Rainholm Sargeant 0690 (Tb) (Seagull-Bay Sargeant-Et) Ferme Estermann inc., Sainte-Agnès-de-Dundee	107810690	09-17	4-188	20 014	3,34	2,78	398	354	346
		Royolait Mabel O Reginald (Ex) (Regancrest Reginald-Et) Ferme Royolait inc., Ange-Gardien	107163568	12-17	4-293	18 338	4,03	3,29	344	375	362
		Malinald Mozambique Artes (Ex) (Go-Farm Artes Et Tv TI Gm**) Ferme Malinald inc., Amqui	107922288	08-17	4-234	18 351	3,45	3,02	376	346	353
	Derouin Goldwyn Pashion (Ex) (Braedale Goldwyn) Ferme Beljealene SENC, Yamachiche	107221691	07-17	4-332	15 900	4,58	3,25	325	401	331	
	Gilperro Ann Lauthority (Ex) (Comestar Lauthority) Ferme Gilpero inc., Saint-Germain-de-Grantham	108014351	05-17	4-257	17 329	3,71	3,09	349	351	344	
	HOLSTEIN ADULTE 5 ANS +	Crovalley Gold Misty (Ex) (Braedale Goldwyn) Baste Holstein, Saint-Barthélémy	9820158	01-17	7-184	20 958	4,41	3,12	383	463	387
Bergitte Braxton Hollande (Tb) (Regancrest S Braxton-Et) Ferme Bertrand Boutin et Fils inc., Saint-Georges-de-Beauce		107057682	08-17	5-168	17 951	5,07	2,87	360	487	325	
Arla Braxton Jennie (Tb) (Regancrest S Braxton-Et) Ferme Arla, Saint-Césaire		107664401	12-17	5-362	20 114	4,21	3,23	365	417	380	
Ambijoe Mr Burns Meg (Tb) (Dudoc Mr Burns) Ferme Laitière Ambijoe inc., Mirabel		107465316	09-17	5-114	18 233	4,32	3,42	354	406	380	
Lesperron Snow Aniel (Tb) (Flevo Genetics Snowman) Ferme Les Perron inc., Bury		107645595	09-17	5-221	20 312	3,62	3	391	377	369	
Camphols Sanchez Ladybest (Ex) (Gen-Mark Stmatic Sanchez) Ferme L. Campbell et Fils inc., Sainte-Sabine		107088587	08-17	6-145	17 278	4,48	3,45	342	410	370	
Royolait Selyna Brewmaster (Ex) (Mapel Wood Brewmaster) Ferme Royolait inc., Ange-Gardien		107163522	12-17	5-140	19 225	4,09	3,21	354	394	366	
Drahoka Mleader Mikette (Tb) (Muranda Bwm Leader-Et) Ferme Drahoka enr., Kamouraska		106919864	06-17	6-99	18 820	3,65	2,86	372	367	338	
Massico Dude Germaine (Ex) (Gibbs-I Claynook Dude) Massicotte Holstein inc., Champlain		107368812	07-17	5-17	15 582	4,6	3,45	317	392	344	
Gilperro Chenyka Observer (Tb) (De-Su Observer-Et) Ferme Gilpero inc., Saint-Germain-de-Grantham		106883154	03-17	5-205	18 407	3,73	3,09	351	356	346	
JERSEY JUNIOR 2 ANS		Jada Archer Milady Et (Tb) (Gabys Archer-Et) Jada Jerseys SENC, Sainte-Anne-du-Lac	109703727	11-17	2-63	12 228	4,02	3,5	451	339	416
		Robidoux Modern Béae (B) (Shan-Mar Modern) Les Fermes A. Robidoux inc., Saint-Isidore-de-Laprairie	109843514	11-17	1-357	9 420	4,79	3,76	364	327	361
	J.P.L. Mackenzie Rosette (Tb) (Missiska Mackenzie Et) Ferme J.P.L. SENC, Warwick	109252158	08-17	1-333	8 651	4,7	3,72	368	320	362	

La résistance aux antibiotiques, un sujet chaud, même en hiver!

Par [HÉLÈNE LARDÉ](#) et [JONATHAN MASSÉ](#), étudiants au doctorat, [MARKETA KOPAL](#), agente de transfert, [SIMON DUFOUR](#), professeur agrégé, et [JEAN-PHILIPPE ROY](#), professeur titulaire, médecins vétérinaires, Faculté de médecine vétérinaire, Université de Montréal

- Depuis quelques années, les mots *antibiotique* et *antibiorésistance* sont sur toutes les lèvres, dans tous les journaux et au cœur des plans d'action gouvernementaux. Pourquoi l'utilisation des antibiotiques est-elle devenue une préoccupation aussi importante? Cet article vous présente les principaux enjeux liés à l'antibiorésistance et les effets de la nouvelle réglementation.

QUELQUES DÉFINITIONS

Nous ne pouvons parler des antibiotiques sans introduire la notion de bactéries. Ces dernières sont des micro-organismes invisibles à l'œil nu. La très grande majorité est inoffensive pour les humains. Seules quelques rares bactéries peuvent causer des maladies, comme les pneumonies chez les

veaux ou les mammites chez les vaches. Pour traiter ces maladies, il est parfois nécessaire d'utiliser les antibiotiques. Mais qu'est-ce qu'un antibiotique exactement?

Les antibiotiques sont des molécules capables de tuer ou d'inhiber la croissance des bactéries, sans causer de dommage à l'animal ou à l'humain. Normalement, le corps, qui possède sa propre

« armée » (le système immunitaire), se défend facilement seul contre « l'envahisseur » (les bactéries). Par contre, si l'envahisseur est plus agressif, le système immunitaire pourrait avoir besoin de renfort. Dans ce cas, l'antibiotique participe au combat et permet au corps de triompher sur la maladie.

Malheureusement, les bactéries possèdent parfois une arme redoutable: la résistance aux antibiotiques, ou antibiorésistance. L'assistance que pouvaient apporter les antibiotiques devient alors caduque et le système immunitaire doit se défendre seul. La résistance aux antibiotiques s'accroît avec l'utilisation d'antibiotiques et peut être partagée entre les bactéries, comme un plan de défense se partage entre deux bataillons d'une même armée. Ce phénomène prend beaucoup de temps, mais les bactéries sont très patientes (beaucoup plus que nous!) et elles ont toujours trouvé un moyen de se défendre contre chacun des antibiotiques que nous avons découverts jusqu'à présent.

LA LUTTE CONTRE L'ANTIBIORÉSISTANCE, L'AFFAIRE DE TOUS!

L'Organisation mondiale de la santé considère la résistance aux antibiotiques comme l'une des plus grandes menaces pesant sur la santé mondiale et la sécurité alimentaire. Il s'agit d'un problème de santé publique partout sur la planète. Le nombre d'infections résistantes aux antibiotiques est en hausse, et certains groupes de personnes, dont les agriculteurs, sont plus susceptibles de contracter ces infections.

EN UN CLIN D'ŒIL

CHAMP D'APPLICATION : Impact de la nouvelle réglementation concernant les antibiotiques de catégorie I

OBJET DE RECHERCHE/ÉLÉMENTS D'INNOVATION : Portrait de l'utilisation des antibiotiques dans les fermes laitières du Québec

RECHERCHE SUBVENTIONNÉE PAR : Programme Innov'action agroalimentaire (Cultivons l'avenir 2, une initiative fédérale-provinciale-territoriale; gouvernement du Canada et gouvernement du Québec)

POUR EN SAVOIR D'AVANTAGE : David Francoz, médecin vétérinaire, vice-doyen et professeur titulaire, Faculté de médecine vétérinaire, Université de Montréal, david.francoz@umontreal.ca

COLLABORATEURS : David Francoz (Université de Montréal), Marie Archambault (Université de Montréal)

Au Québec, une nouvelle réglementation vise à interdire l'utilisation à titre préventif, et à délimiter l'utilisation à titre curatif, des antibiotiques de catégorie I. Ce nouveau règlement entré en vigueur le 25 février 2019 vise avant tout à protéger l'efficacité des antibiotiques chez les humains et chez les animaux, afin de réduire les risques d'échec de traitement et de mortalité. La santé animale et la santé humaine sont interreliées, et nous devons travailler ensemble pour les protéger.

POURQUOI S'EN PRÉOCCUPER?

Les bactéries qui causent des maladies chez les animaux sont très similaires à celles qui affligent les humains. Il en est ainsi des antibiotiques utilisés: ceux qu'on nous prescrit pour soigner nos maux sont très similaires, voire identiques, à ceux que nous utilisons chez les vaches. Depuis la Première Guerre mondiale, plusieurs antibiotiques ont été découverts, et les plus récents ne sont pas nécessairement plus efficaces que les anciens. Par contre, ils ont été utilisés moins souvent et les bactéries ont eu moins de temps pour développer leur mécanisme de défense. Les médecins préfèrent donc garder les antibiotiques de découverte récente pour traiter les humains gravement malades.

Pour cette raison, les antibiotiques à usage vétérinaire ont été classés en quatre catégories d'importance pour les médecins. L'idée étant de réduire le plus possible l'utilisation des antibiotiques de la catégorie I chez les animaux (et de façon plus générale, de l'ensemble des antibiotiques, pour



limiter l'apparition de résistance) afin de conserver leur efficacité pour le traitement des maladies humaines graves.

LES ANTIBIOTIQUES DE CATÉGORIE I

Certains produits injectables disponibles pour les vaches laitières, comme l'Excenel^{MD}, l'Excede^{MD}, l'Eficur^{MD}, le Cevaxel^{MD} et le Ceftiocyl^{MD}, contiennent un antibiotique classé de

très haute importance (catégorie I) en santé humaine, le *ceftiofur*. Ces produits sont attrayants en production laitière, car ils sont homologués sans délai d'attente pour le lait, si l'utilisation est faite selon les directives de l'étiquette du médicament. Jusqu'à l'entrée en vigueur de la nouvelle réglementation, ils étaient beaucoup utilisés, bien que l'éventail de maladies pour lesquelles ils sont efficaces soit plutôt limité.

Ces produits injectables visent principalement le traitement de la pneumonie, de la métrite et de la nécrobacillose interdigitale, une condition assez rare de nos jours. Aussi, de nombreux antibiotiques de moindre importance en santé humaine sont efficaces pour le traitement de ces conditions (ex.: la bonne vieille pénicilline, les tétracyclines, etc.).

On trouve également des antibiotiques de très haute importance dans deux autres produits injectables: le Baytril^{MD} (l'antibiotique est l'*enrofloxacin*) et le A180^{MD} (l'antibiotique est la *danofloxacin*). Ces deux produits sont indiqués pour le

TABLEAU DES ANTIBIOTIQUES DE CATÉGORIE I UTILISÉS CHEZ LES BOVINS LAITIERS (SELON L'ÉCHELLE DE SANTÉ CANADA)

ANTIBIOTIQUES	EXEMPLES DE PRODUITS INTRAMAMMAIRES	EXEMPLES DE PRODUITS INJECTABLES
Ceftiofur	Spectramast LC Spectramast DC	Excenel Ceftiocyl Cevaxel Eficur Excede
Enrofloxacin		Baytril
Danofloxacin		A180
Polymyxine B	Special Formula 17900-Forte	



Extrait de la bande dessinée *Les aventures ExtraANTIBIOrdinaires des 6 Fantastiques* accessible en ligne à l'adresse <https://www.oplait.org/bdoplait>.

traitement des maladies respiratoires chez les jeunes animaux, mais il existe, encore une fois, d'autres options thérapeutiques efficaces pour ces maladies, dont plusieurs sont administrées en un seul traitement.

Deux produits intramammaires, le Spectramast^{MD} LC (pour le traitement des mammites cliniques durant la lactation) et le Spectramast^{MD} DC (pour le traitement au tarissement), contiennent également du *ceftiofur*. L'utilisation du *ceftiofur* en prévention au tarissement est maintenant interdite avec le nouveau règlement provincial sur l'utilisation des antibiotiques. Pour le traitement des mammites cliniques durant la lactation, encore une fois, d'autres antibiotiques de moindre importance pour la santé humaine sont disponibles.

Enfin, un tube intramammaire très populaire, le Special Formula 17900-Forte^{MD}, contient également un antibiotique de très haute importance, qu'on appelle la *polymyxine B*. Saviez-vous que le 17900 ne contient pas moins de quatre antibiotiques et un anti-inflammatoire (l'hydrocortisone)? Les producteurs apprécient cette formulation parce que l'inflammation du quartier diminue rapidement. Cet effet est attribuable à l'anti-inflammatoire plutôt qu'à l'efficacité des antibiotiques. Une autre option pour traiter

QUE FONT LES CHERCHEURS POUR CONTRER LA RÉSISTANCE AUX ANTIBIOTIQUES?

Une vaste étude dans une centaine de fermes laitières au Québec est en cours pour essayer de comprendre comment les antibiotiques sont utilisés, et si la résistance aux antibiotiques est un problème. Les productrices et producteurs recrutés dans l'étude ont discuté avec Hélène Lardé et Jonathan Massé, tous deux étudiants au doctorat à la Faculté de médecine vétérinaire de l'Université de Montréal, de leur utilisation des antibiotiques au quotidien ainsi que de l'importance de concilier la production d'un lait de qualité avec le bien-être animal et la nécessité de rentabiliser la production, dans un contexte où la résistance aux antibiotiques est une préoccupation mondiale. Cette étude, dont les résultats préliminaires seront disponibles au cours des prochains mois, mènera à une meilleure compréhension de l'utilisation des antibiotiques et de la résistance dans les fermes laitières. En attendant, vous pouvez en apprendre davantage sur ce projet et sur les acteurs principaux en lisant la bande dessinée *Les aventures ExtraANTIBIOrdinaires des 6 Fantastiques*. Écrite et illustrée avec humour, cette série relate la manière dont les chercheurs s'y prennent pour recueillir et analyser une quantité impressionnante d'informations, en attendant de formuler des recommandations.

une vache avec un quartier enflé (sans autre atteinte de son état général) serait d'utiliser un anti-inflammatoire par voie intramusculaire ou intraveineuse. De plus, il est démontré qu'une

mammite clinique sur deux ne nécessite pas de traitement antibiotique, puisque les bactéries sont éliminées naturellement par le système immunitaire de la vache. ■



Notre lait, 
notre fierté!

**VOTRE exposition laitière canadienne !
STRATFORD, ON CANADA
3-4 AVRIL 2019**

**LA GÉNÉTIQUE AU TRAVAIL
DÉMONSTRATION DE
FILLES LAITIÈRES**

**FORMATION EN GÉNOMIQUE
ET VENTE À L'AMIABLE 4-H**

**CheeseFEST
3 AVRIL 16H - 19H
WECOVER COW COLISEUM**

**GAYLEA 4-H CAFÉ
COLLECTE DE FONDS GRILLÉS
CHEESE & MILK-SHAKE**

INNOVATION • FORMATION

DAIRYXPO.CA

GÉNÉTIQUE • ACCUEIL



info@dairyxpo.ca | 519.838.0117



L'euthanasie à la ferme, une décision difficile à prendre

- La domestication des bovins remonte à environ 10 500 ans. En plus d'être une proie qui procure de la viande, permet de construire des armes et de fabriquer des vêtements, le bovin domestiqué a alors commencé à fournir du lait, du fromage et à servir comme force de travail.



La domestication peut être considérée comme un contrat moral nommé par certains « *Ancient Contract* » entre l'humain et les espèces domestiques. Les humains se sont engagés à procurer de la nourriture, de l'eau, un abri fournissant une protection contre les prédateurs, des soins de qualité et une fin de vie respectable en échange de la domestication. C'est aussi ce à quoi le consommateur s'attend.

Le cycle de production animale se termine inévitablement par la mort. Malheureusement, il arrive régulièrement que la fin du cycle survienne plus tôt que prévu. Plusieurs raisons plus ou moins contrôlables sont responsables de ce phénomène. En de telles circonstances, il arrive que l'euthanasie soit la seule option acceptable. Il faut donc être capable de gérer ces situations à la ferme.

EUTHANASIE

Que signifie *euthanasie*? Le terme vient du grec ancien *ευθανασία*: *ευ*, « bonne » et *θανατος*, « mort ». On parle ainsi de mort douce, naturelle ou provoquée. L'euthanasie est donc une mort avec un minimum de douleur et de stress. Lorsqu'une molécule médicale est administrée pour terminer l'agonie, on utilise le terme « aide médicale à mourir ». L'euthanasie provoquera la

LA CHRONIQUE VÉTÉRINAIRE EST SOUS LA RESPONSABILITÉ D'UN COMITÉ DE RÉDACTION QUI RÉVISE CHACUN DES ARTICLES AVANT PUBLICATION.

GILLES FECTEAU, FMV Saint-Hyacinthe, coordonnateur du comité de rédaction; PAUL BAILLARGEON, GUY BOISCLAIR, Merck santé animale; YVES CARON, Clinique vétérinaire St-Tite; ANNIE DAIGNAULT, Clinique vétérinaire Saint-Césaire; MAXIME DESPÔTS, Clinique vétérinaire St-Louis-Embryobec; DAVID FRANCOZ, FMV Saint-Hyacinthe; JEAN-PHILIPPE ROY, FMV Saint-Hyacinthe; ISABELLE VEILLEUX, Clinique vétérinaire Centre-du-Québec; NICOLE RUEST, Clinique vétérinaire Centre-du-Québec; ELIZABETH DORÉ, Division bovins, Zoetis; VÉRONIQUE FAUTEUX, FMV Saint-Hyacinthe. Pour questions ou commentaires : gilles.fecteau@umontreal.ca.

mort cérébrale, l'arrêt respiratoire et cardiaque, et finalement, la mort.

Dans quelles situations l'euthanasie est-elle envisagée? On peut être en présence de maladies ou de blessures dont l'issue est fatale, non traitables, ou d'une condition qui nécessiterait un traitement trop dispendieux. Il peut aussi s'agir d'un animal traité avec des médicaments, dont la période de retrait est trop longue pour l'abattage à des fins alimentaires dans un délai raisonnable.

NÉCESSITÉ D'UN PROTOCOLE

Comme le mentionne le manuel du producteur du programme proAction,

les producteurs doivent avoir établi une procédure normalisée d'euthanasie.

Avant d'en arriver à cette décision, les intervenants de la ferme doivent suivre un protocole d'évaluation. Ce protocole doit faire partie du protocole d'évaluation de la santé d'un animal. Il importe que ce protocole d'évaluation médicale soit validé par le médecin vétérinaire praticien de la ferme pour bien comprendre les options de l'animal évalué. En cas de doute, il ne faut pas hésiter à consulter.

À titre d'exemple, une vache à terre doit avoir fait l'objet d'une bonne évaluation de sa condition. À la suite de cette évaluation, elle doit

recevoir les soins physiques nécessaires pour améliorer sa condition et augmenter ses chances de récupérer, de même que recevoir les traitements médicaux appropriés afin de contrôler sa douleur. Si cet animal reçoit des médicaments, ceux-ci doivent être notés à son dossier avec les périodes de retrait correspondantes. Selon l'évolution de la condition, l'euthanasie pourrait devenir la seule option. S'il est possible de déplacer l'animal sans lui causer de douleur importante, il serait préférable de l'installer dans un endroit en retrait avec un accès facile pour déplacer le corps par la suite.

PRESSEZ DES RABAI\$

ÉPARGNEZ JUSQU'À 4500\$ SUR MODÈLES FB/VB • ÉPARGNEZ JUSQU'À 9000\$ SUR MODÈLES VBP





Procurez-vous une presse à balles rondes neuve VB KUHN et réduisez son prix grâce au coupon « Pressez Des Rabais »!

Visitez notre site Internet ou votre concessionnaire local pour plus de détails et pour recevoir votre coupon.

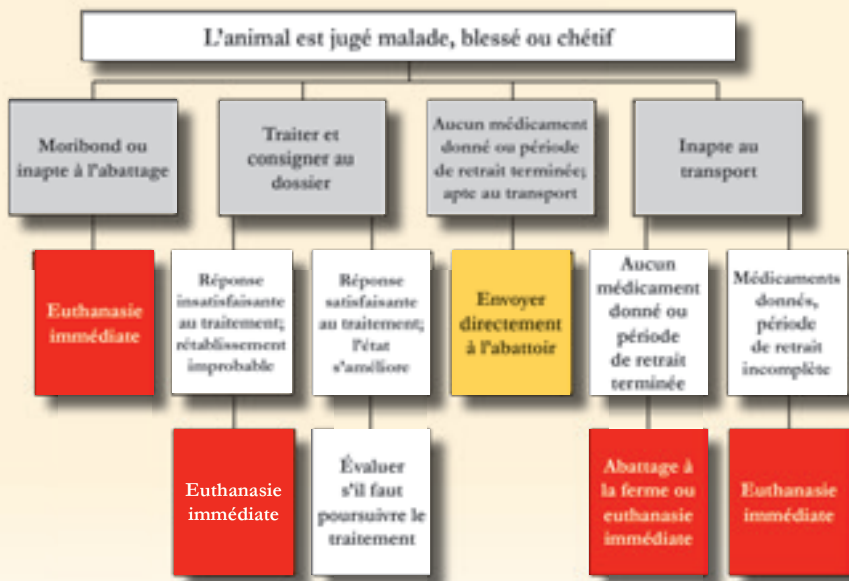
L'offre prend fin le 31 mai 2019

INVESTISSEZ DANS LA QUALITÉ
Kuhn-Canada.com    

<p>Agribiti R. H. Amos</p> <p>Machinerie JNG Thériault Amqui</p> <p>Centre Agricole Coaticook Neuville Nicolet Rimouski Saint-Bruno Saint-Maurice Wotton</p>	<p>Les Équipements Adrién Phaneuf La Durantaye Marleville Shefford St-Clet Upton Victoriaville</p> <p>Les Équipements Colpron Huntingdon Sainte-Martine</p>	<p>Les Entreprises R. Raymond Kiamika</p> <p>Garage Oscar Brochu La Guadeloupe</p> <p>J. René Lafond Mirabel</p> <p>Claude Joyal Lyster Napierville Saint-Denis-sur-Richelieu Saint-Guillaume Stanbridge Station</p>	<p>Machineries Horticoles d'Abitibi Pouliaries</p> <p>Garage Parisien et Fils Saint-André-Avellin</p> <p>Machineries Nordtrac Saint-Barthélemy Saint-Roch-de-l'Acadian</p> <p>Service Agro-Mécanique Saint-Clement Saint-Pascal</p> <p>Services Agricole de Beauce Saint-Georges Sainte-Marie de Beauce</p>
---	---	--	--

Machinerie de Ferme Kuhn inc. • Ste-Madeleine, QC • 888-808-5380

EXEMPLE D'ARBRE DE DÉCISION POUR L'EUTHANASIE



Exemples de questions pour guider la prise de décision à savoir s'il faut traiter ou euthanasier un animal :

- L'animal devra-t-il endurer un rétablissement long et douloureux?
- L'animal retrouvera-t-il probablement son fonctionnement normal après son rétablissement?
- Pourra-t-on lui offrir les soins nécessaires durant sa convalescence?
- L'animal est-il susceptible d'éprouver une douleur chronique ou d'être immobilisé après son rétablissement?
- Des conditions météorologiques exceptionnelles vont-elles créer des conditions inhumaines pour l'animal durant et/ou après son rétablissement?

Ce geste n'est jamais anodin ni agréable. L'intervenant doit bien connaître la méthode utilisée et être en

pleine possession de ses moyens pendant l'intervention. C'est un geste posé pour une fin honorable. D'autres situa-

tions seront plus difficiles. Cependant, si un protocole d'intervention est déjà en place, il risque moins d'y avoir des interventions catastrophiques.

On retrouve dans le tableau ci-contre, tiré du Code de pratiques pour le soin et la manipulation des veaux lourds, un arbre de décision pour l'euthanasie qui montre le cheminement de cette décision.

UN ACTE DE QUALITÉ

La société est soucieuse des produits qu'elle consomme et des conditions dans lesquelles les animaux sont élevés et gardés. Il faut être proactif et poser les bons gestes au bon moment. La question de l'euthanasie à la ferme n'est pas un sujet souvent discuté dans les formations offertes aux producteurs de bovins. Par contre, comme il s'agit d'un événement probable, il faut prévoir cette intervention. Cela exige une évaluation médicale de la condition de l'animal, et si l'euthanasie s'impose, elle doit être pratiquée dans les règles de l'art.

Une euthanasie pratiquée selon les normes reconnues permet de répondre au consommateur qui se soucie du bien-être animal. En posant ce geste avec professionnalisme et respect, l'intervenant maintient un lien de qualité avec la production à laquelle il est fier de participer. ■

RABAIS D'HIVER MAINTENANT DISPONIBLES

SILO-KING PLUS II

- ★ 16 ENZYMES DIFFÉRENTES POUR DIGÉRER LA FIBRE
- ★ PLUSIEURS TYPES DE BACTÉRIES LACTIQUES
- ★ CONTIENT DES ANTIOXYDANTS POUR LIMITER LA RESPIRATION
- ★ AMÉLIORE LA DIGESTIBILITÉ DES PAROIS CELLULAIRES
- ★ RÉDUIT LE PH POUR UNE MEILLEURE CONSERVATION

MAINTENANT DISPONIBLE AU QUÉBEC

Cullen

HOWICK, QC
(514) 617-5688
agriking.com/canada
cullenforage@gmail.com

195762

Par L'ÉQUIPE MARKETING, PLQ

Retour sur

2018

VINS ET FROMAGES RÉGIONAUX

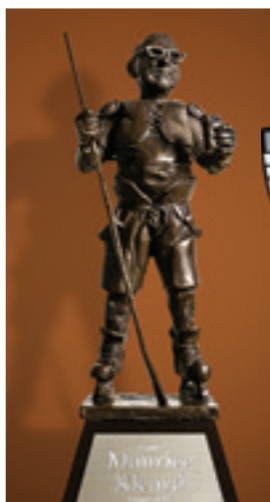
L'année 2018 s'est révélée riche en événements mettant en vedette des vins et fromages régionaux. Pas moins de 62 activités appuyant diverses causes et fondations vouées à la valorisation de l'agriculture, à la santé ou à l'entraide communautaire ont ainsi pu bénéficier du soutien des Fromages d'ici. Plus de 17 240 personnes ont pu découvrir des sélections de leur région, et les commentaires recueillis étaient plus positifs les uns que les autres quant à la qualité des produits et au choix des fromages.



TOURNOIS DE HOCKEY ET DE RINGUETTE

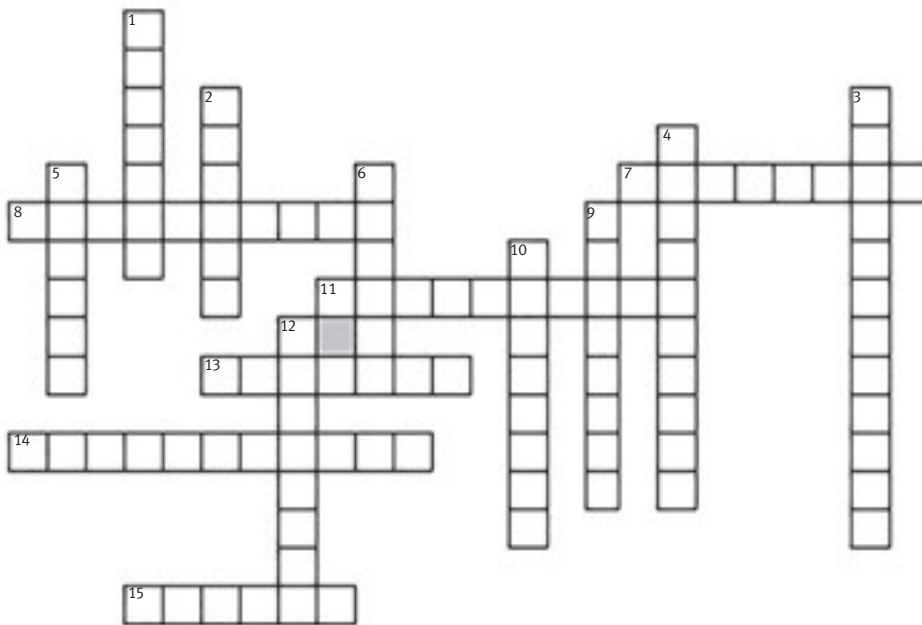
Le Lait au chocolat a rayonné lors de 90 matchs de hockey et de ringuette en région en 2018. Les équipes sélectionnées ont vu leurs bandes de patinoires décorées aux couleurs du produit vedette, une belle motivation pour bien performer.

De plus, un concours a été organisé afin de trouver le meilleur joueur du Québec. Le gagnant, Jérémy Brassard, a remporté le trophée à l'effigie du « Presque athlète Maurice Ricard » de la campagne télévisuelle thématique ainsi qu'une saison de ravitaillement de lait au chocolat pour son équipe. Le concours a attiré 10 851 joueurs motivés!



Pause détente

MOTS CROISÉS À SAVEUR LAITIÈRE



VERTICAL

1. Se dit d'un fromage à pâte pressée non cuite bien lisse
2. Colorant naturel utilisé pour donner une couleur orange au cheddar
3. Nom des micro-organismes utilisés pour la fermentation des fromages à pâte persillée
4. Appareil destiné à la fabrication de crèmes glacées
5. Étape qui précède ou suit le pressage
6. Substance utilisée pour provoquer la coagulation du lait
9. Nutriment contenu dans le lait qui apporte des bienfaits au système nerveux
10. Race de vache produisant le plus de lait
12. Lait n'ayant subi aucun traitement thermique

HORIZONTAL

7. Personne qui trouve du plaisir à manger
8. Premier fromage québécois
11. Poison produit par certaines moisissures pathogènes
13. Ensemble des sensations perçues lors de la dégustation
14. Première étape de fabrication d'un fromage
15. Nom du concours des fromages du Québec

L'équipe des diététistes des PLC sur la route

L'équipe des diététistes des Producteurs laitiers du Canada se promène dans plusieurs villes du Québec pour aller à la rencontre des consommateurs ainsi que des intervenants des milieux scolaires et de la petite enfance. L'équipe est présente dans une grande variété d'événements provinciaux et régionaux. Que ce soit grâce à leur kiosque installé au cœur de ces rassemblements ou à leurs présentations éloquentes, les diététistes ont la chance de présenter leurs outils et ressources et d'échanger avec les personnes présentes. Cela permet notamment de véhiculer une vision positive d'une saine alimentation qui inclut les produits laitiers.

Au cours de l'automne 2018 et de l'hiver 2019, l'équipe des diététistes des PLC a participé ou participera aux événements suivants :

MILIEU DE LA PETITE ENFANCE

- Colloque de l'Association des garderies privées du Québec (AGPQ) : 17 novembre 2018, Repentigny

MILIEU SCOLAIRE

- Colloque des services de garde de la Commission scolaire de Beauce-Etchemin : 22 septembre 2018, Saint-Georges-de-Beauce
- Congrès de l'Association d'éducation préscolaire du Québec (AÉPQ) : 5 et 6 octobre 2018, Saguenay
- Colloque des services de garde de la commission scolaire des Navigateurs : 10 novembre 2018, Lévis
- Congrès de la Fédération des éducateurs et éducatrices physiques enseignants du Québec (FÉÉPEQ) : 23 novembre 2018, Saguenay



- Congrès de l'Association québécoise des enseignantes et enseignants du primaire (AQEP) : 29 et 30 novembre 2018, Québec
- Conférence aux étudiants en éducation physique de l'Université du Québec à Chicoutimi : 3 décembre 2018, Saguenay
- Salon de la garde scolaire, 4 mai 2019

CONSOMMATEURS

- Portes ouvertes sur les fermes du Québec de l'Union des producteurs agricoles : 8 septembre 2018, Montréal
- Salon de la Semaine de l'agriculture, de l'alimentation et de la consommation : 7 au 9 février 2019, Québec
- Salon Maternité Paternité Enfants : 5 au 7 avril 2019 à Montréal et 26 au 28 avril 2019 à Québec

TOUS PUBLICS CONFONDUS

Le Salon de l'apprentissage existe depuis 2018, et c'est avec plaisir que l'équipe des diététistes des PLC y participe à nouveau les 23 et 24 mars 2019. Réunissant toutes les personnes intéressées à l'apprentissage et à l'éducation, il permet aux PLC de riches échanges avec des parents, des enseignants et des éducateurs.



10 ans de partenariat avec Tennis Québec : les PLC se réinventent!



Il y a maintenant 10 ans que les PLC sont partenaires de Tennis Québec pour le volet « Saine alimentation » de la Tournée de tennis scolaire qui visite des écoles primaires de toutes les régions de la province. Après quelques années à outiller les services de garde scolaires pour la réalisation d'ateliers culinaires, l'équipe des diététistes souhaite aller plus loin et offrir plus aux écoles. Ainsi, de janvier à juin 2019, 50 écoles recevront la visite personnalisée d'une diététiste-nutritionniste pour une journée complète. Chaque journée est planifiée selon les besoins de l'école, toujours dans l'objectif de transmettre des messages positifs sur la saine alimentation et les produits laitiers : formation auprès du personnel du service de garde, rencontre personnalisée avec l'équipe-école, coanimation en classe, exploration de matériel éducatif, etc. Occasion en or de faire connaître le nouveau site EducationNutrition.ca, l'équipe des diététistes des PLC et les ressources précieuses en éducation à la saine alimentation, cette formule permettra également des contacts privilégiés avec la direction d'école, laquelle peut exercer un leadership mobilisateur important dans son équipe. Une évaluation de cette nouvelle formule sera réalisée afin d'en tirer des apprentissages pour les années suivantes.

À propos de la production*

Les statistiques sont aussi disponibles sur le site Internet des Producteurs de lait du Québec à l'adresse suivante : <http://www.lait.org/fr/leconomie-du-lait/statistiques.php>.

Prix du lait

Le prix à la composition moyenne pour décembre est de 80,78 \$/hl. À la composition de référence, le prix intraquota a baissé de 2,03 \$/hl entre les mois de novembre et de décembre, soit une baisse de 2,8 %, passant de 73,65 \$/hl à 71,62 \$/hl. Le recul du prix est lié principalement à une détérioration de la structure des ventes, en hausse pour le beurre et la poudre de lait écrémé et à la baisse pour les classes fromagères durant la période des fêtes.

PRIX DU LAIT INTRAQUOTA ET VARIATIONS

	NOVEMBRE 2018	DÉCEMBRE 2018	VARIATIONS	
PRIX MENSUEL	\$/KG	\$/KG	\$/KG	%
Matière grasse ¹	10,8273	10,8301	0,0028	-0,0
Protéine	8,4083	7,8881	-0,5202	-6,2
Lactose et autres solides	1,6020	1,5193	-0,0827	-5,2
PRIX MENSUEL	\$/HL	\$/HL	\$/HL	%
Composition moyenne ²	83,47	80,78	-2,69	-3,2
Composition de référence ³	73,65	71,62	-2,03	-2,8
	\$/KG DE MG	\$/KG DE MG	\$/KG DE MG	%
Revenu par kilogramme de matière grasse ⁴	19,58	19,09	-0,49	-2,5
TENEUR MOYENNE MENSUELLE	KG/HL	KG/HL	KG/HL	%
Matière grasse	4,2632	4,2317	-0,0315	-0,7
Protéine	3,3131	3,2937	-0,0194	-0,6
Lactose et autre solides	5,8983	5,9010	0,0027	0,0

¹ Inclut le transfert de 3 \$/kg de la protéine vers la matière grasse. Cette politique vise à valoriser la matière grasse dans le contexte des surplus de solides non gras.

² Composition de tout le lait du mois courant et du mois précédent.

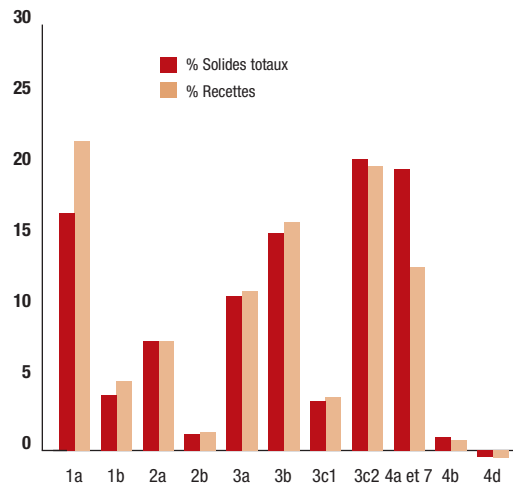
³ Composition d'un hectolitre de référence : 3,6 kg de matière grasse/hl, 3,0 kg de protéine/hl, 5,9 kg de lactose et autres solides/hl.

⁴ Prix à l'hectolitre à la composition moyenne divisée par la teneur moyenne en matière grasse.

Répartition des ventes par classes de fabrication au Québec NOVEMBRE 2018

Classe	Description	solides totaux	recettes
1a	Lait et boissons laitières	16,71	21,78
1b	Crème	3,90	4,87
2a	Yogourt	7,73	7,70
2b	Crème glacée et crème sure	1,16	1,32
3a	Fromages fins et fromages non mentionnés en classes 3b, 3c1 ou 3c2	10,85	11,26
3b	Cheddar	15,34	16,11
3c1	Asiago, munster, feta, gouda, havarti, parmesan et suisse	3,49	3,76
3c2	Mozzarella, brick, colby, farmer, jack, monterey jack et paneer	20,56	20,04
4a et 7	Beurre et poudre de lait	19,80	12,92
4b	Lait concentré destiné à la vente au détail	0,93	0,77
4d	Inventaires, pertes extraordinaires et retours en lait de consommation jeté	-0,47	-0,54
Total		100,00	100,00

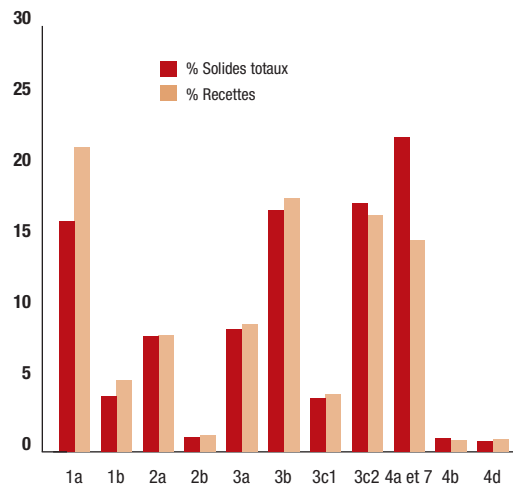
Répartition des ventes par classes de fabrication au Québec



Répartition des ventes par classes de fabrication au Québec DÉCEMBRE 2018

Classe	Description	solides totaux	recettes
1a	Lait et boissons laitières	16,23	21,46
1b	Crème	3,92	5,03
2a	Yogourt	8,10	8,20
2b	Crème glacée et crème sure	1,00	1,15
3a	Fromages fins et fromages non mentionnés en classes 3b, 3c1 ou 3c2	8,62	8,98
3b	Cheddar	16,99	17,84
3c1	Asiago, munster, feta, gouda, havarti, parmesan et suisse	3,79	4,08
3c2	Mozzarella, brick, colby, farmer, jack, monterey jack et paneer	17,52	16,67
4a et 7	Beurre et poudre de lait	22,14	14,92
4b	Lait concentré destiné à la vente au détail	0,94	0,79
4d	Inventaires, pertes extraordinaires et retours en lait de consommation jeté	0,77	0,89
Total		100,00	100,00

Répartition des ventes par classes de fabrication au Québec



À propos de la production

Prix en vigueur – Québec² NOVEMBRE 2018

Description des classes de lait Classes nationales	\$/hl	MG \$/kg	Protéine \$/kg	LAS \$/kg
1a Lait, breuvages faits de lait et laits aromatisés	76,78	8,0726		
1b Crèmes contenant au moins 5 % de matière grasse	62,55	8,0726		
1c Nouveaux produits de classes 1a et 1b	69,10	7,2653		
2a Tous les types de yogourt, kéfir, lassi, excluant les yogourts congelés	9,1391	6,2355	6,2355	
2b Lait, crème et yogourt glacés, crème sure, lait frappé et produits spécifiques	9,1391	6,2355	6,2355	
3a Tous les fromages autres que ceux énumérés sous les classes 3b, 3c et 3d	9,1391	14,2691	0,8883	
3b1 Fromage cheddar et fromages apparentés	9,1391	14,0754	0,8883	
3b2 Fromage cheddar et fromages apparentés – usines spécifiques	9,1391	13,8992	0,8883	
3c1 Fromages asiago, munster, feta, gouda, havarti, parmesan, suisse	9,1391	14,2691	0,8883	
3c2 Fromages mozzarella de tout type, sauf ceux déclarés en classe 3d, chezzarella, brick, colby, farmer, caraway et monterey jack	9,1391	15,4429	0,8883	
3d Fromages mozzarella standardisés utilisés exclusivement sur les pizzas fraîches par des établissements inscrits auprès de la CCL	9,0580	9,9283	0,8794	
4a Beurres et poudres partiellement écrémés	9,1391	5,6734	5,6734	
4b Lait concentré destiné à la vente au détail	9,1391	5,7831	5,7831	
4c Innovation	8,2197	12,8309	0,7988	
4d Inventaires, pertes extraordinaires et retours en lait de consommation jeté	9,1391	5,6734	5,6734	
5a Fromage utilisé comme ingrédient dans la transformation secondaire	7,3124	5,7566	0,6030	
5b Produits laitiers, autres que le fromage, utilisés comme ingrédients dans la transformation secondaire	7,3124	1,9547	1,9547	
5c Produits laitiers utilisés comme ingrédients dans le secteur de la confiserie	6,5674	1,4860	1,4860	
5d Exportations	3,7002	8,0000	0,0099	
7 Poudre de lait écrémé et autres ingrédients et composants admissibles à la classe	5,8580	1,5119	1,5119	

Ratio SNG/G – Québec

	2017-2018	2018-2019
AOU	2,2341	2,2720
SEP	2,2143	2,2277
OCT	2,2026	2,1769
NOV	2,1840	2,1607
DÉC	2,1827	2,1728
JAN	2,1855	
FEV	2,1911	
MAR	2,1872	
AVR	2,1927	
MAI	2,2094	
JUN	2,2293	
JUL	2,2524	
Total	2,2051	

Prix en vigueur – Québec¹ DÉCEMBRE 2018

Description des classes de lait Classes nationales	\$/hl	MG \$/kg	Protéine \$/kg	LAS \$/kg
1a Lait, breuvages faits de lait et laits aromatisés	76,78	8,0726		
1b Crèmes contenant au moins 5 % de matière grasse	62,55	8,0726		
1c Nouveaux produits de classes 1a et 1b	69,10	7,2653		
2a Tous les types de yogourt, kéfir, lassi, excluant les yogourts congelés	9,1391	6,2355	6,2355	
2b Lait, crème et yogourt glacés, crème sure, lait frappé et produits spécifiques	9,1391	6,2355	6,2355	
3a Tous les fromages autres que ceux énumérés sous les classes 3b, 3c et 3d	9,1391	14,2691	0,8883	
3b1 Fromage cheddar et fromages apparentés	9,1391	14,0754	0,8883	
3b2 Fromage cheddar et fromages apparentés – usines spécifiques	9,1391	13,8992	0,8883	
3c1 Fromages asiago, munster, feta, gouda, havarti, parmesan, suisse	9,1391	14,2691	0,8883	
3c2 Fromages mozzarella de tout type, sauf ceux déclarés en classe 3d, chezzarella, brick, colby, farmer, caraway et monterey jack	9,1391	15,4429	0,8883	
3d Fromages mozzarella standardisés utilisés exclusivement sur les pizzas fraîches par des établissements inscrits auprès de la CCL	9,0580	9,9283	0,8794	
4a Beurres et poudres partiellement écrémés	9,1391	5,6734	5,6734	
4b Lait concentré destiné à la vente au détail	9,1391	5,7831	5,7831	
4c Innovation	8,2197	12,8309	0,7988	
4d Inventaires, pertes extraordinaires et retours en lait de consommation jeté	9,1391	5,6734	5,6734	
5a Fromage utilisé comme ingrédient dans la transformation secondaire	7,3285	4,9290	0,7322	
5b Produits laitiers, autres que le fromage, utilisés comme ingrédients dans la transformation secondaire	7,3285	2,0049	2,0049	
5c Produits laitiers utilisés comme ingrédients dans le secteur de la confiserie	6,8161	1,4633	1,4633	
5d Exportations	3,5017	8,6932	0,0100	
7 Poudre de lait écrémé et autres ingrédients et composants admissibles à la classe	5,5152	1,7006	1,7006	

¹ Les prix des classes régulières sont en vigueur depuis le 1^{er} septembre 2018. Le prix des composants vendus en classes 5a, 5b, 5c, 5d et 7 est sujet à une révision mensuelle.

Suivi de la production hors quota

	Nbre de producteurs	Hors quota à l'échelle individuelle ²	
		Ce mois (en kg de MG)	Cumulatif (kg de MG)
JUL 18	215	16 486	206 618
AOU 18	161	14 825	
SEP 18	210	19 937	34 762
OCT 18	261	30 834	65 596
NOV 18	302	35 821	101 417
DÉC 18	354	39 205	140 622
JAN 19			
FÉV 19			
MAR 19			
AVR 19			
MAI 19			
JUN 19			

² Les résultats tiennent compte des corrections de paie pour l'année courante.



Prix à la ferme – Québec NOVEMBRE 2018

	MG \$/kg	Protéine \$/kg	LAS \$/kg	Valeur d'un hl à la composition moyenne ³	Valeur d'un hl de référence (PLQ) ⁴
Prix intraquota	10,8273 \$/kg	8,4083 \$/kg	1,6020 \$/kg	83,47 \$/hl	73,65 \$/hl
Prime MG ⁵	0,0142 \$/kg			0,0605 \$/hl	0,0511 \$/hl
Prime qualité du lait PLQ ⁶					0,5000 \$/hl
Prime qualité du lait CMMML ⁷					0,2835 \$/hl

Déductions

Administration plan conjoint et fonds de défense	0,0330	\$/kg de solides totaux
Publicité et promotion	0,1014	\$/kg de solides totaux
Fonds de développement	0,0008	\$/kg de solides totaux
Transport	2,7240	\$/hl

⁵ Prime versée sur les quantités de matières grasses intraquota produites par les producteurs dont le ratio SNG/G est 2,35 et moins.

N. B. – Tout producteur non titulaire d'un certificat proAction suite à un manquement aux volets mis en œuvre se voit imposer des pénalités sur toute sa production mensuelle mise en marché.

Critères d'admissibilité primes qualité :	Bactéries totales/ml		Cellules somatiques/ml	
	⁶ PLQ	20 000 et moins	200 000 et moins	
⁷ CMMML	15 000 et moins	150 000 et moins		

Composition du lait	³ À la composition moyenne	⁴ De référence (PLQ)
MG	4,2632 kg/hl	3,6000 kg/hl
Protéine*	3,3131 kg/hl	3,0000 kg/hl
LAS*	5,8983 kg/hl	5,9000 kg/hl

* À compter de septembre 2018, les résultats d'analyse concernant la protéine sont exprimés en protéines vraies (caséines + protéines du lactosérum). L'azote non protéique est ajouté aux autres solides.

Prix à la ferme – Québec DÉCEMBRE 2018

	MG \$/kg	Protéine \$/kg	LAS \$/kg	Valeur d'un hl à la composition moyenne ³	Valeur d'un hl de référence (PLQ) ⁴
Prix intraquota	10,8301 \$/kg	7,8881 \$/kg	1,5193 \$/kg	80,78 \$/hl	71,62 \$/hl
Prime MG ⁵	0,0106 \$/kg			0,0449 \$/hl	0,0382 \$/hl
Prime qualité du lait PLQ ⁶					0,5000 \$/hl
Prime qualité du lait CMMML ⁷					0,2707 \$/hl

Déductions

Administration plan conjoint et fonds de défense	0,0330	\$/kg de solides totaux
Publicité et promotion	0,1014	\$/kg de solides totaux
Fonds de développement	0,0008	\$/kg de solides totaux
Transport	2,7226	\$/hl

⁵ Prime versée sur les quantités de matières grasses intraquota produites par les producteurs dont le ratio SNG/G est 2,35 et moins.

N. B. – Tout producteur non titulaire d'un certificat proAction suite à un manquement aux volets mis en œuvre se voit imposer des pénalités sur toute sa production mensuelle mise en marché.

Critères d'admissibilité primes qualité :	Bactéries totales/ml		Cellules somatiques/ml	
	⁶ PLQ	20 000 et moins	200 000 et moins	
⁷ CMMML	15 000 et moins	150 000 et moins		

Composition du lait	³ À la composition moyenne	⁴ De référence (PLQ)
MG	4,2317 kg/hl	3,6000 kg/hl
Protéine*	3,2937 kg/hl	3,0000 kg/hl
LAS*	5,9010 kg/hl	5,9000 kg/hl

* À compter de septembre 2018, les résultats d'analyse concernant la protéine sont exprimés en protéines vraies (caséines + protéines du lactosérum). L'azote non protéique est ajouté aux autres solides.

Qualité du lait – Québec

	% des analyses	% du lait conforme à la norme	
		Par strates	Cumulatif
Bactéries totales/ml			
15 000 et moins	51,29	52,71	
15 001 à 50 000	39,99	38,69	91,40
50 001 à 121 000	6,16	5,99	97,39
121 001 et plus	2,56	2,61	
Cellules somatiques/ml			
100 000 et moins	7,79	7,52	
100 001 à 200 000	43,54	47,61	55,13
200 001 à 300 000	33,43	32,68	87,81
300 001 à 400 000	12,94	10,87	98,68
400 001 et plus	2,30	1,32	
Adultération			
Analyses positives aux antibiotiques			3
Analyses montrant une adultération par l'eau			30

	% des analyses	% du lait conforme à la norme	
		Par strates	Cumulatif
Bactéries totales/ml			
15 000 et moins	57,51	57,93	
15 001 à 50 000	33,60	32,86	90,79
50 001 à 121 000	6,09	5,88	96,67
121 001 et plus	2,80	3,33	
Cellules somatiques/ml			
100 000 et moins	7,62	7,25	
100 001 à 200 000	44,27	48,34	55,59
200 001 à 300 000	32,88	32,37	87,96
300 001 à 400 000	12,87	10,43	98,39
400 001 et plus	2,36	1,61	
Adultération			
Analyses positives aux antibiotiques			6
Analyses montrant une adultération par l'eau			30

	B.T.		Cellules somatiques/ml	
	Québec	Québec	P5	
OCT 17	27 090	218 467	208 046	
NOV 17	32 554	212 522	199 933	
DÉC 17	29 085	202 812	196 508	
JAN 18	28 540	200 572	201 622	
FÉV 18	30 604	190 893	188 614	
MAR 18	30 010	192 314	186 705	
AVR 18	25 443	190 177	186 550	
MAI 18	28 530	192 343	193 131	
JUN 18	28 250	196 767	194 015	
JUL 18	31 464	215 650		
AOU 18	34 083	227 554		
SEP 18	26 313	223 784		
OCT 18	26 280	208 194		
NOV 18	27 660	201 386		
DÉC 18	29 529	201 442		

Production de lait biologique au Québec

	Nombre de producteurs	Litres	Prime \$/hl ⁸
JAN 17 À DÉC 17	125	49 895 186	22,45
JAN 18 À DÉC 18	129	57 886 771	21,27

⁸ Prime versée aux producteurs de lait biologique après le paiement des frais supplémentaires pour le transport et la prime de qualité.

À propos de la production

Système centralisé de vente des quotas (SCVQ)

DÉCEMBRE 2018

Prix fixé : 24 000,00 \$

	Nombre	kg de MG/jour
Offres de vente		
Totales	55	612,65
Admissibles à la répartition	55	612,65
Réussies	55	612,65
Réserve		
Quantité achetée (-) / vendue (+)		+0,03
Offres d'achat		
Totales	1 081	11 088,98
Admissibles à la répartition	1 080	11 074,48
Réussies	1 080	612,68

Participe au prorata toute offre d'achat non comblée égale ou supérieure à 0,19 kg de MG/jour.

RÉPARTITION DES OFFRES DE VENTE ET D'ACHAT PAR STRATE DE PRIX

VENTES			ACHATS			
Nombre	kg de MG/jour	Cumulatif	Prix offerts \$/kg de MG/jour	Nombre	kg de MG/jour	Cumulatif
1	2,50		< 24 000,00	1	14,50	
54	610,15	612,65	24 000,00 Prix plafond	1 080	11 074,48	11 074,48

RÉPARTITION AUX ACHETEURS ET AUX VENDEURS

	Nombre	kg de MG/jour	%
Acheteurs			
Programme d'aide au démarrage	0	0,00	0,0
Détention de moins de 12 kg de MG/jour	0	0,00	0,0
Remboursement de prêts de démarrage	13	1,30	0,2
Itération (0,29 kg de MG/jour)	1 080	310,50	50,7
Prorata (2,80 %)	1 051	300,88	49,1
5,53 % des offres ont été comblées		612,68	100,0
 vendeurs			
Ayant cessé de produire depuis 1 mois et plus	0	0,00	0,0
Offres partiellement comblées le mois précédent	0	0,00	0,0
Offres du mois courant	55	612,65	100,0
100,00 % des offres ont été comblées	55	612,65	100,0

Prix des quotas dans les provinces du Canada DÉCEMBRE 2018

Province	\$/kg de MG/jour	Province	\$/kg de MG/jour	Province	\$/kg de MG/jour
Nouvelle-Écosse	24 000,00 plafond	Québec	24 000,00 plafond	Alberta	39 105,00
Île-du-Prince-Édouard	24 000,00	Ontario	24 000,00 plafond	Saskatchewan	32 121,00
Nouveau-Brunswick	24 000,00	Manitoba	28 000,00	Colombie-Britannique	36 500,00

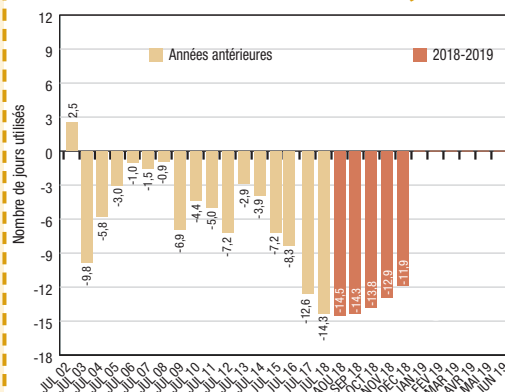
Production à la ferme – Québec (production intra et hors quota)

	2017-2018		2018-2019		Écart cumulatif production vs quota continu %	
	% du quota	% du quota	kg de MG	Litres	Québec	P5
JUL 18	97,29	98,68	11 268 638	281 582 807	-0,17	0,50
AOU	99,25	100,25	11 063 841	270 276 582	-0,29	0,44
SEP	99,64	96,59	11 636 239	275 632 851	-0,28	0,49
OCT	99,51	90,58	11 436 694	268 263 153	-1,45	-0,60
NOV	99,86	96,33	11 901 062	281 232 278	-2,30	-1,41
DÉC	106,67				-2,63	-1,69
JAN	106,83					
FÉV	105,45					
MAR	108,03					
AVR	107,42					
MAI	105,64					
JUN	101,20					
JUL						

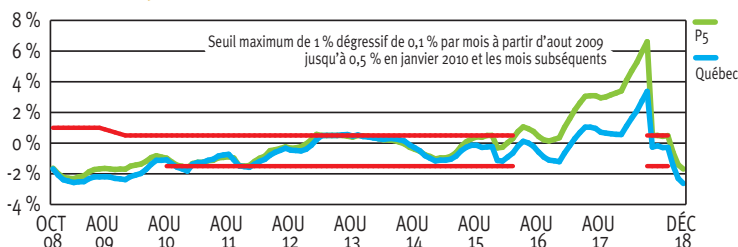
Quota sur 12 mois kg de MG **137 610 484** **276 090 172**

Teneur moyenne DÉC 2018 : MG 4,2317 kg/hl Protéine 3,2937 kg/hl LAS 5,9010 kg/hl
 Nombre de producteurs détenant du quota : 5 050
 Nombre de producteurs ayant produit : 4 991

Tolérance moyenne utilisée à l'échelle du Québec (en jours)



Suivi du quota continu Québec et P5



N. B. – Le seuil maximum de 0,5% et le seuil minimum de -2% ne s'applique pas d'avril 2016 à juillet 2018.

Système centralisé de vente des quotas (SCVQ)

JANVIER 2019

Prix fixé : 24 000,00 \$

	Nombre	kg de MG/jour
Offres de vente		
Totales	37	485,77
Admissibles à la répartition	37	485,77
Réussies	37	485,77
Réserve		
Quantité achetée (-) / vendue (+)		-0,06
Offres d'achat		
Totales	1 254	12 374,93
Admissibles à la répartition	1 253	12 360,43
Réussies	1 253	485,71

Participe au prorata toute offre d'achat non comblée égale ou supérieure à 0,31 kg de MG/jour.

RÉPARTITION DES OFFRES DE VENTE ET D'ACHAT PAR STRATE DE PRIX

VENTES			ACHATS			
Nombre	kg de MG/jour	Cumulatif	Prix offerts \$/kg de MG/jour	Nombre	kg de MG/jour	Cumulatif
			< 24 000,00	1	14,50	
37	485,77	485,77	24 000,00 Prix plafond	1 253	12 360,43	12 360,43

RÉPARTITION AUX ACHETEURS ET AUX VENDEURS

	Nombre	kg de MG/jour	%
Acheteurs			
Programme d'aide au démarrage	1	16,00	3,3
Détention de moins de 12 kg de MG/jour	0	0,00	0,0
Remboursement de prêts de démarrage	15	1,50	0,3
Itération (0,19 kg de MG/jour)	1 252	237,24	48,8
Prorata (1,91 %)	1 217	230,97	47,6
3,93 % des offres ont été comblées		485,71	100,0
Vendeurs			
Ayant cessé de produire depuis 1 mois et plus	0	0,00	0,0
Offres partiellement comblées le mois précédent	0	0,00	0,0
Offres du mois courant	37	485,77	100,0
100,00 % des offres ont été comblées	37	485,77	100,0

Prix des quotas dans les provinces du Canada JANVIER 2019

Province	\$/kg de MG/jour	Province	\$/kg de MG/jour	Province	\$/kg de MG/jour
Nouvelle-Écosse	24 000,00 plafond	Québec	24 000,00 plafond	Alberta	39 900,00
Île-du-Prince-Édouard	24 000,00	Ontario	24 000,00 plafond	Saskatchewan	33 000,00
Nouveau-Brunswick	24 000,00	Manitoba	30 001,00	Colombie-Britannique	36 500,00

Revue des marchés du lait

LA PRODUCTION S'AJUSTE À LA DEMANDE

Pour la période de 12 mois finissant en décembre 2018, les besoins canadiens totaux sont de 374,72 M de kg de matière grasse (MG). Les besoins en lait de transformation atteignent 262,20 M de kg de MG. La demande pour le lait de consommation a augmenté et atteint 112,52 M de kg. Depuis décembre 2017, la production à l'échelle du Canada dépasse la demande totale. Cependant cet écart diminue graduellement. À 380,68 M de kg de MG à la fin du mois de décembre 2018, l'écart était de 5,96 M de kg de MG.

Pour la période de 12 mois finissant en décembre 2018, les ventes au détail conservent une bonne croissance en général. La croissance des ventes de beurre est de 1,5 %. Les ventes au détail pour tous les fromages sont de 3,9 % d'augmentation. La croissance des ventes de crème est de 5,9 % tandis que celle du yogourt est de -0,6 %. Les ventes de crème glacée affichent une croissance de 6,5 %.

DROIT DE PRODUIRE DU QUÉBEC

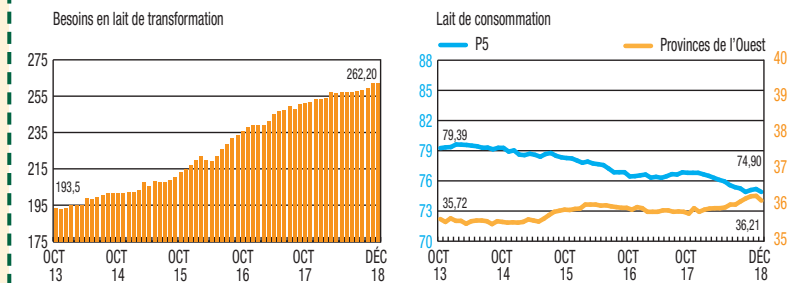
EN VIGUEUR	% QUOTA NON NÉGOCIABLE	VARIATION DU DROIT DE PRODUIRE	
MAR 15	15,0 %		
AOU 15	10,0 % ⁹		
DÉC 15	9,78 % ¹⁰	2 %	¹² En juillet, aout et septembre 2016, le droit de produire a été augmenté de 1 % pour chacun de ces mois. Conséquentement, la part de quota non négociable a été ajustée à 4,95 % en juillet, à 4,90 % en aout et à 4,85 % en septembre.
FÉV 16	5,0 % ¹¹	1 %	
JUL 16	4,95 % ¹²	1 %	¹³ En novembre 2016, le droit de produire a été augmenté de 3 %. Conséquentement, la part de quota non négociable a été ajustée à 4,70 %.
AOU 16	4,90 % ¹²	1 %	
SEP 16	4,85 % ¹²	1 %	
NOV 16	4,70 % ¹³	3 %	¹⁴ En décembre 2016, le droit de produire a été augmenté de 2 %. Conséquentement, la part de quota non négociable a été ajustée à 4,60 %.
DÉC 16	4,60 % ¹⁴	2 %	
FÉV 17	0 % ¹⁵		¹⁵ En février 2017, la dernière tranche de 4,60 % de quota non négociable a été convertie en quota négociable, portant la part de quota non négociable à 0 %.
JUL 17 ¹⁶		5 %	¹⁶ En juillet 2017, le droit de produire a été augmenté de 5 %.
NOV 17 ¹⁷	1 %		¹⁷ En novembre 2017, le droit de produire a été augmenté de 1 %.
MAI 18 ¹⁸	-1,5 %		¹⁸ En mai 2018, le droit de produire a été réduit de 1,5 %.
JUIL 18 ¹⁹	-3,5 %		¹⁹ En juillet 2018, le droit de produire a été réduit de 3,5 %.

⁹ En aout 2015, une tranche de 5 % de quota non négociable a été convertie en quota négociable afin de ramener la part du quota non négociable à 10 %.

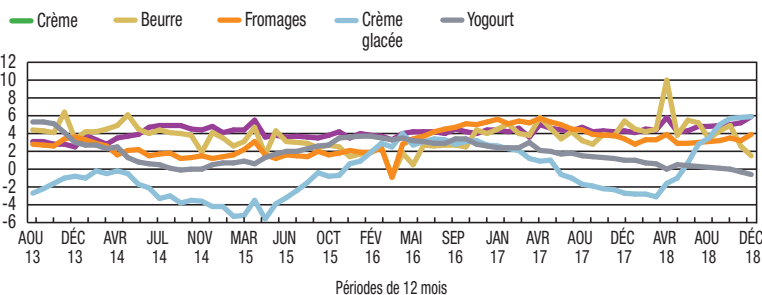
¹⁰ En décembre 2015, le droit de produire a été augmenté de 2 %, la part du quota non négociable a été ajustée à 9,78 %.

¹¹ En février 2016, la part du quota non négociable a été ajustée à 5,0 %.

ÉVOLUTION DES BESOINS EN LAIT DE CONSOMMATION ET DES BESOINS CANADIENS EN LAIT DE TRANSFORMATION – MILLIONS DE KG DE MATIÈRE GRASSE



ÉVOLUTION EN % DE LA DEMANDE POUR LES PRODUITS LAITIERS AU CANADA¹¹



¹¹ Source : Nielsen, ventes au détail en épicerie qui représentent 50 % du marché total, considérant les ventes en institutions.



Gauchères ou droitières, vos vaches?

Bien connu chez les humains, le phénomène appelé « latéralité » existe aussi chez les bovins. Il se manifeste par exemple quand l'animal choisit de quel côté il se couche. La latéralité peut même constituer un indicateur du niveau de stress ou d'anxiété éprouvé par un animal. Une expérience réalisée en Australie en a fait la démonstration. Une personne étrangère a été placée au milieu de l'allée que devaient emprunter des vaches à la sortie de la salle de traite. L'allée était suffisamment large pour leur permettre de passer à gauche ou à droite de l'inconnu.

Voici comment les chercheurs ont interprété le choix fait par les vaches. Quand une vache passait à droite de l'individu, elle le regardait avec son œil gauche. Or l'œil gauche est relié à l'hémisphère droit du cerveau. Cet hémisphère est celui d'où proviennent les réactions négatives comme le stress et l'anxiété. L'hémisphère gauche est celui des émotions positives et de la mémoire à long terme. Des chercheurs ont déjà constaté que les vaches de type « dominé » se servent davantage de leur œil gauche pour observer un objet ou une personne qu'elles perçoivent comme une menace.

Les vaches qui ont préféré passer à droite de l'inconnu ont affiché divers signes de stress. Elles avaient moins tendance à se tourner vers lui et ont défilé moins souvent. De plus, elles préféraient marcher l'une derrière l'autre, alors que celles qui ont emprunté le côté gauche avaient plutôt tendance à circuler par paires.

Détail particulièrement intéressant : les vaches hautes productrices ont eu tendance à préférer le côté droit. Les chercheurs pensent que, comme elles étaient déjà stressées par leur haut niveau de production, elles éprouvaient davantage d'anxiété. Soit dit en passant, la position des oreilles est apparue trop variable pour témoigner du niveau de stress de l'animal.

Il en reste beaucoup à apprendre sur le comportement des vaches laitières et plus spécifiquement sur la latéralité. Peut-être celle-ci aidera-t-elle un jour les éleveurs à évaluer le niveau de bien-être de leurs animaux ou à repérer ceux éprouvant un haut niveau de stress.

(Source : *whminor.org*)

Le fromage peut éloigner les allergies

Une alimentation riche en fromage avant l'âge de trois ans réduit les risques de souffrir plus tard d'allergies alimentaires ou dermatologiques. C'est ce qui ressort d'une étude réalisée en France par l'INRA et le Centre hospitalier universitaire de Besançon. À l'aide de questionnaires, les chercheurs ont colligé des données auprès d'un groupe de 931 enfants, et ce, de leur naissance jusqu'à leur sixième année. Ils ont notamment relevé la fréquence et la diversité (pâte molle, ferme, etc.) des fromages consommés.

L'équipe de recherche rapporte que toute consommation de fromage entre 12 et 18 mois était associée à une réduction significative du risque d'eczéma (à 6 ans) et d'allergie alimentaire, mais aussi à un risque diminué de rhinite allergique, d'asthme et de sensibilité aux allergènes tant alimentaires qu'inhalés.

Celle-ci veut maintenant poursuivre ses travaux afin de déterminer si la diminution du risque est liée à la diversité ou à la fréquence de consommation des fromages. Elle souhaite également réaliser des analyses du microbiote intestinal chez les consommateurs de fromage pour comprendre les mécanismes en jeu. Les chercheurs espèrent qu'il deviendra ainsi possible de mettre en place des stratégies préventives de l'asthme et des maladies allergiques.

(Source : *presse.inra.fr*)



Les Suisses maintiennent l'écornage

La population suisse a tranché : les éleveurs pourront continuer d'écorner leurs bovins et autres bêtes à cornes. Lors d'un référendum tenu en novembre dernier, 54,7 % des habitants ont rejeté une proposition qui aurait conduit à l'interdiction pure et simple de l'écornage.

C'est un activiste devenu éleveur, Armin Capaul, qui était à l'origine de cette initiative. « Nous devons respecter les vaches telles qu'elles sont, avait-il plaidé. Laissons-leur leurs cornes. Quand elles les ont, elles se tiennent la tête haute et elles semblent fières. Si vous les écornez, elles deviennent tristes. » Cet argument avait permis à M. Capaul de recueillir les 100 000 signatures d'appui requises par la loi de ce pays pour tenir un référendum à l'échelle nationale.

Si elle avait été acceptée, cette proposition aurait obligé le gouvernement à compenser les éleveurs à hauteur de 250 \$ par animal non écorné. Cela aurait ajouté une charge additionnelle de près de 40 M\$ par an au budget du ministère de l'Agriculture.

Sans surprise, bon nombre d'éleveurs se sont opposés à une interdiction de l'écornage. « Notre façon de faire actuelle est plus avantageuse, a ainsi déclaré Stefan Gilden, un producteur laitier. Les vaches se comportent mieux entre elles. Si on leur laissait leurs cornes, elles pourraient se blesser les unes les autres et blesser également les humains. »

(Source : *dairyherd.com*)

Colostrum enrichi par Bovilis® Guardian™

Une source fiable d'anticorps essentiels contre :

- Escherichia coli K99
- Rotavirus de type G6
- Rotavirus de type G10
- Coronavirus de type 1
- Coronavirus de type 3
- Clostridium perfringens de type C
- Clostridium perfringens de type D

Pour une immunité optimale, servir immédiatement après le vêlage.

CONÇU PAR LA NATURE. ENRICHİ PAR BOVİLİS® GUARDIAN™.

Le colostrum est souvent considéré comme la « nourriture parfaite issue de la nature ». C'est aussi la seule source d'immunité pour les veaux nouveau-nés – et leur première ligne de défense contre les agents pathogènes responsables de la diarrhée.

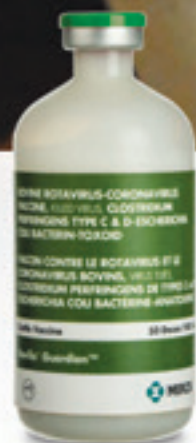
Assurez-vous que le colostrum que vos veaux reçoivent contient une **concentration élevée des anticorps appropriés**, en vaccinant vos vaches gestantes avec **Bovilis® Guardian™**.

- > Large spectre d'efficacité contre les rotavirus, les coronavirus, les clostridiens et *E. coli* K99
- > Administration sous-cutanée pour une qualité optimale de la viande
- > Approuvé pour des programmes de vaccination précoce pour une concentration d'anticorps plus élevée dans le colostrum*

Consultez votre médecin vétérinaire.

* Voir l'étiquette du produit pour les détails

BOVİLİS® est une marque enregistrée d'Intervet International B.V., utilisée sous licence.
GUARDIAN™ est une marque de commerce d'Intervet International B.V., utilisée sous licence.
MERCK® est une marque enregistrée de Merck Canada Inc.
© 2016 Intervet Canada Corp. Tous droits réservés.



BOVİLİS
Protégez le futur

MERCK
Santé animale



Mac and cheese – Le BBQ fumé

Temps de préparation :
15 min

Temps de cuisson :
5 min

Nombre de portions :
4 portions

INGRÉDIENTS

- 750 ml (3 tasses) de macaronis
- 500 ml (2 tasses) de La Fondue de l'Abbaye
- 240 g (1/2 lb) de porc effiloché du commerce
- 240 g (1/2 lb) de Fontina fumé Saint-Benoît-du-Lac, râpé
- 250 ml (1 tasse) de chou rouge finement coupé
- 80 ml (1/3 tasse) d'oignons verts finement coupés

PRÉPARATION

Cuire les macaronis comme il est indiqué sur l'emballage.

Égoutter et remettre dans la casserole.

Sur un feu moyen, ajouter La Fondue de l'Abbaye et le porc, et bien mélanger jusqu'à l'obtention d'un mélange homogène, environ 3 minutes. Intégrer le Fontina fumé et mélanger.

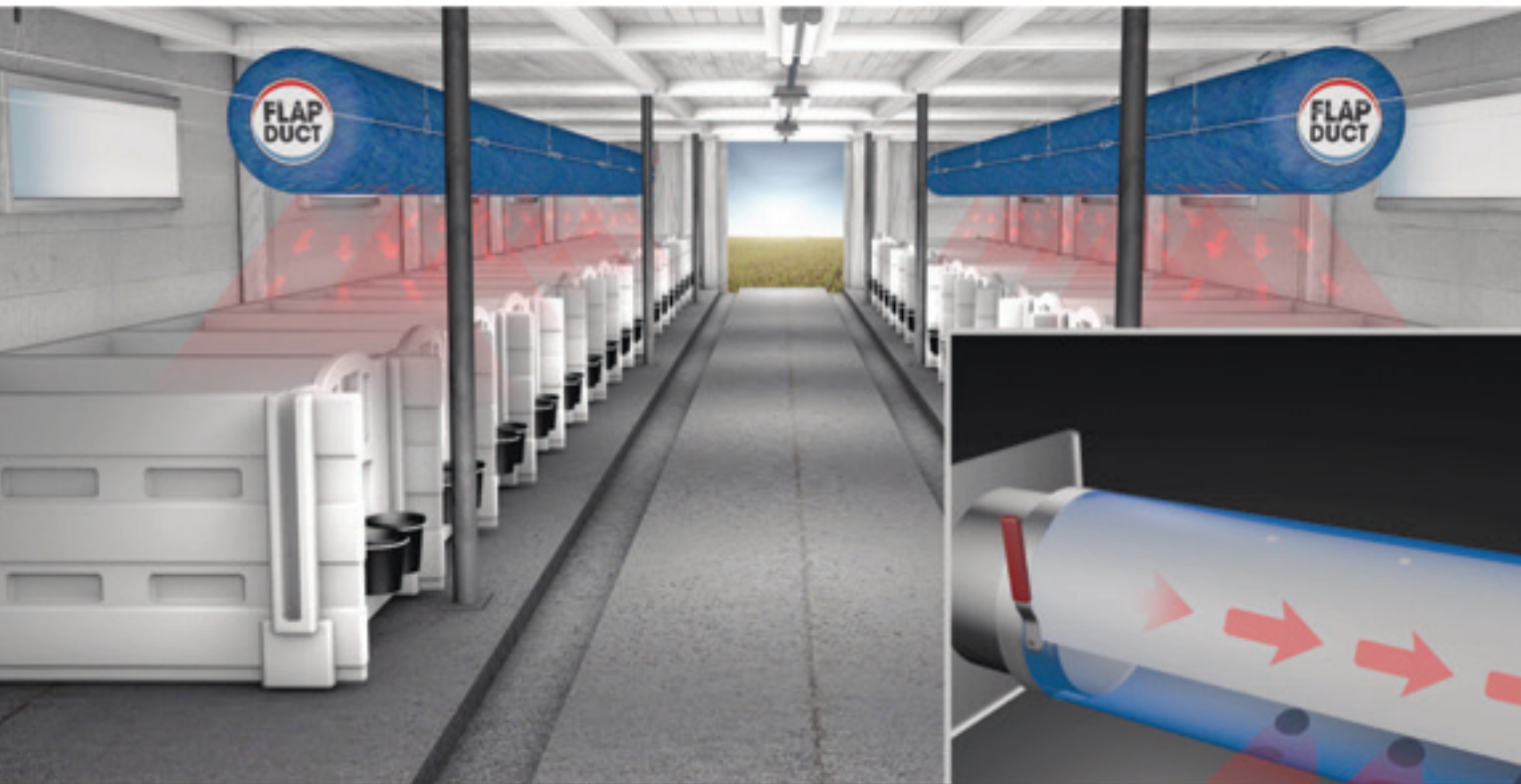
Servir dans des bols et garnir du chou et des oignons verts.

ASTUCE

Pour un plat gratiné, conserver 80 g (3 oz) de Fontina fumé pour le répartir sur le dessus du plat et mettre au four à grill (*broil*) jusqu'à ce qu'il devienne doré.

Cette recette a été concoctée pour Montréal en lumière ainsi que les Francos de Montréal.

Inscrivez-vous à notre infolettre et recevez nos nouvelles recettes!
recettesdici.com



FLAP DUCT®

VENTILATION POUR VEAUX

Ventec, spécialiste de la ventilation, s'est associé à Crystal Creek pour vous offrir cette technologie qui s'appuie sur l'innovation du FLIP DUCT®. Ce système de membranes, ou de rabats, peut être déplacé vers le haut ou vers le bas pour contrôler le débit d'air. Ceci permet de répondre aux besoins saisonniers pour un meilleur confort des animaux.

Ventec offre le FLAP DUCT® en 2 tailles différentes et 2 configurations de trous. Voir avec votre représentant des ventes pour plus de détails.



TOMAHAWK C12

Déchiqueteuse et distributrice

Teagle

**TOMAHAWK C12
CALIBRATOR
DÉCHIQUETEUSE
ET DISTRIBUTEUSE DE PAILLE**

Matériel sec
Vitesse du PTO 1000 r/min
Balles rondes ou rectangulaires
Pour tracteurs 170-200 cv
Capacité : 11 tonnes/heure



Pour trouver le marchand le plus près de chez vous, consultez le www.mticanada.ca
Téléphone : 1 866 667-6328 | Courriel : info@mticanada.ca
Suivez-nous sur www.facebook.com/mticanada

MTI
CANADA



Plus de succès avec PÖTTINGER.

- PÖTTINGER est un partenaire de confiance, proche de ses clients pour vous apporter la solution dont vous avez besoin
- La robustesse et la fiabilité des matériels PÖTTINGER vous permettent de réaliser vos chantiers en toute sérénité
- Des matériels performants et précis, c'est ce qu'il vous faut pour une rentabilité maximale

PÖTTINGER Canada Inc.
 460 Robinson Sud, Granby, Qc J2G 7N6
 Tel. 450-372-5595, Sales.canada@poettinger.ca, www.poettinger.ca

PÖTTINGER

199534

VVF
 DISTRIBUTION
Importateur exclusif dans l'Est du Québec

**OFFREZ-LEUR
 LE SUMMUM DU
 CONFORT**

**DIAMOND
 ROLL**

2300, rue Power, Drummondville, Qc ☎ 819 475.4492

[vyf-distribution.com](https://www.vvf-distribution.com)

200216

E, N, B, R, E, F

Amélioration de l'impact environnemental de la production laitière canadienne

Les Producteurs laitiers du Canada (PLC) ont publié les conclusions d'une évaluation environnementale du cycle de vie de la production laitière au pays réalisée par le Groupe AGÉCO. Celles-ci démontrent que l'empreinte carbone du secteur laitier canadien est l'une des plus faibles au monde avec 0,94 kg d'équivalent de CO₂ (eCO₂) par litre de lait contre une moyenne mondiale de 2,79 kg de eCO₂ par litre de lait. En 2016, la production laitière canadienne n'a généré que 1,3 % des émissions totales de gaz à effet de serre (GES) du pays.

Comme il s'agit de la deuxième analyse du cycle de vie réalisée pour les PLC, il est possible d'évaluer la progression de l'empreinte environnementale du lait. Entre 2011 et 2016, la production moyenne par vache a augmenté de 13 % grâce aux améliorations apportées à la nutrition, à la génétique et au logement des vaches. L'empreinte carbone, la consommation d'eau et l'utilisation des terres associées à la production laitière ont diminué respectivement de 7, 6 et 11 %. Plus de détails à l'adresse bit.ly/2Eo4cLx.

Portrait québécois de la production de lait bio

Les producteurs de lait biologique ont tenu leur 18^e assemblée générale annuelle cet hiver à Québec, faisant ainsi une mise à jour du portrait de la production. Au 30 novembre 2018, on dénombrait 130 producteurs certifiés biologiques et 18 usines québécoises recevant du lait biologique, dont 5 producteurs-transformateurs. La production de lait biologique poursuit sa croissance. Au cours de l'année laitière 2017-2018, elle s'est élevée à 54,2 millions de litres, en hausse de 6,9 millions de litres comparativement à la période précédente. La production devrait atteindre 57 millions de litres de lait au cours de la prochaine année laitière.



30 ans de service

Jean Vigneault

Les Producteurs de lait du Québec sont heureux de souligner les 30 ans de service de Jean Vigneault. Depuis son arrivée à la Fédération, le 3 mars 1989, M. Vigneault occupe le poste de directeur des communications et de la vie syndicale (auparavant formation et information).

Un grand merci, monsieur Vigneault, pour vos loyaux services!

ERG
LES ENTREPRISES RENÉ GIROUX
Sciage, Rainurage
Scarification de béton
418-387-9527
Ste-Marie Bce
entrepriserenegiroux.ca

CONCEPTION
Reproduction - Animal
TESTS DISPONIBLES :
Leucose
Néospora
Salmonella Dublin
418 838-0772 / 1 888 798-7285
www.conception-animal.com

DG-Lait/Milk®
DG29®
Les tests de gestation bovine que vous pouvez faire **vous-même!**



Urban Alma Pro

« Nous allions
l'expérience avec l'avenir. »



TECHNIQUE
D'ALIMENTATION

*spécialisée
pour veaux*

depuis 1984



Contactez-nous pour plus de détails!

☎ 450 792-6291

Meilleurs troupeaux laitiers canadiens : le Québec toujours au sommet

Cette année encore, le Québec domine le classement des 25 meilleurs troupeaux canadiens pour l'indice de performance du troupeau avec 14 fermes laitières dans le classement, incluant neuf des dix premières positions. La Ferme Estermann inc., de Sainte-Agnès-de-Dundee, en Montérégie-Ouest, obtient la première place du classement et le plus haut rang pour les fermes en stabulation libre. La Ferme Drahoka enr., de Kamouraska, au Bas-Saint-Laurent, obtient la deuxième position ainsi que le meilleur pointage parmi les fermes à stabulation entravée. Enfin, la Ferme Séric inc., de Napierville, en Montérégie-Ouest, se classe troisième au classement global.

Investissement canadien dans l'amélioration des pratiques et des normes

Agriculture et Agroalimentaire Canada a fait l'annonce d'un investissement de 2,7 millions de dollars pour soutenir le programme d'assurance qualité, proAction. Plus concrètement, l'argent investi permettra de poursuivre l'élaboration et la mise en œuvre de proAction, de mobiliser les intervenants, d'entamer la conception d'une stratégie de durabilité environnementale pour l'industrie et d'établir un plan afin de communiquer avec les intervenants, les clients et les consommateurs concernant les activités de durabilité et d'assurance qualité.

30^e Gala d'excellence d'Agropur

Plusieurs nouveaux champions régionaux ont reçu les grands honneurs à l'occasion du 30^e Gala du Club de l'Excellence d'Agropur. La Ferme Jolipré Holstein inc., de Saint-Moïse, au Bas-Saint-Laurent, qui s'était distinguée au concours Lait'xcellent 2017 en obtenant le bronze, s'est particulièrement démarquée avec le meilleur résultat combiné sur le plan de la qualité du lait et de l'inspection sani-

taire de la laiterie. Gagnants du prix pour une troisième année consécutive, les propriétaires Marie-Josée Turcotte et Régis Lepage sont de plus intronisés à titre de Patron d'Honneur du Club de l'Excellence. Ils possèdent un troupeau de 85 sujets de race holstein, dont 45 vaches en lactation atteignant une production de 10 500 kg de lait en moyenne par sujet.



TESTEZ vos CONNAISSANCES

RECHERCHE - La mammite clinique ne nécessite pas toujours de traitement antibiotique, puisque les bactéries sont éliminées naturellement par le système immunitaire de la vache. Vrai ou faux?

ÉQUIPEMENT - Quel équipement permet à un producteur laitier d'éliminer l'achat de lait en poudre?

AILLEURS - La consommation de fromage avant l'âge de trois ans accroît le risque de souffrir d'allergies alimentaires ou dermatologiques plus tard. Vrai ou faux?

1- VRAI; DANS UN CAS SUR DEUX. 2- UN PASTEURISATEUR À LAIT 3- FAUX; C'EST LE CONTRAIRE.

Recevez
votre
exemplaire
du *Producteur
de lait
québécois*



Vous êtes producteur associé dans une ferme laitière et aimeriez obtenir un exemplaire de la revue *Le producteur de lait québécois*?

Rien de plus facile. Il vous suffit de téléphoner au **450 679-8483**, poste 7265 ou d'envoyer votre demande par courriel à l'adresse **plq@lait.qc.ca** en indiquant que vous êtes producteur associé dans une ferme laitière et voulez recevoir sans frais la revue *Le producteur de lait québécois*. Vous n'aurez qu'à donner votre nom, votre numéro de producteur et votre adresse complète, et ce sera fait!

Nouveau!



Traite tout-en-un «in-liner everything™»

Technologie avancée qui effectue toutes les étapes de traite en un seul attachement.



DairyMilk M6850
Capteur de lait innovateur

Le premier système qui fait le dépistage de la mammité dans chaque quartier individuel et continuellement.



Confort accru

Positionnement idéal de la vache et accès pratique pour vous.

Intelligemment conçu pour vous et vos vaches.

Voici le GEA DairyRobot R9500

ÉQUIPEMENT M.B.L. INC.
Victoriaville 819 752-6585

Julien Bédard, représentant
Lyster 819 352-6169

Mario Morency, représentant
St-Prime 418 693-9192

Éric Bouchez, représentant
Chicoutimi 418 693-9192

Coaticook
819 849-2888 / 819 571-0436

LAIT'QUIP SCOTT INC.
Ste-Cécile-de-Milton
450 378-1082

C.S.R. / LACHARITÉ
Nicolet 819 923-8676

CENTRE LAITIER LTÉE
Notre-Dame-du-Nord
819 723-2256

LES ÉQUIPEMENTS C. LESAGE INC.
St-Léon-le-Grand 819 228-5694
St-Marc-des-Carières 418 268-8103

ÉQUIPEMENTS DE FERME BHR INC.
Howick 450 825-2158 / 450 371-9666

**ÉQUIPEMENTS DE FERME
GAÉTAN THÉBERGE INC.**
St-Gervais 418 887-3018

LAWRENCE'S DAIRY SUPPLY INC.
Moose Creek (Ont.) 613 538-2559

**R. OUELLET ÉQUIPEMENT
DE FERME INC.**
St-Jean-de-Dieu 418 963-2133
Amqui 418 629-1441

Gabriel Roy
Spécialiste en hygiène
Cell. 819 352-1696

Jérôme Voyer
Spécialiste en robotique
et équipement d'étable
Cell. 450 521-6488

Mario Jean
Spécialiste en traite
conventionnelle et DairyProQ
Cell. 514 386-9032

GEA engineering for
a better world

gea.com
201314



SH hhh...

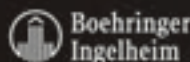
Le seul
bolus appuyé
par des
recherches
éprouvées

**JUSQU'À 78 % DES VACHES LAITIÈRES¹ SOUFFRENT EN SILENCE
D'HYPOCALCÉMIE SUBCLINIQUE (SH) APRÈS LE VÊLAGE.**

**BOVIKALC[®] AUGMENTE LE TAUX DE CALCIUM DES VACHES LORSQU'ELLES EN ONT LE
PLUS BESOIN AFIN DE SOUTENIR LA PRODUCTION DE LAIT DE TOUT VOTRE TROUPEAU.**

L'hypocalcémie subclinique (SH) est associée à un risque accru de maladies post-partum, comme l'acétonémie, le déplacement de caillotte à gauche et la métrite, de même qu'à de moins bonnes performances en reproduction^{2,3}.

La formulation unique du bolus Bovikal[®] permet d'augmenter de façon rapide et durable le taux de calcium sanguin de vos vaches. Seulement 2 bolus, à 12 heures d'intervalle, maintient la calcémie des vaches fraîches vêlées³.



¹Rodriguez et al. 2017. Associations between subclinical hypocalcemia and post parturient diseases in dairy cows. J. Dairy Sci. 100:7427-34. ²Caixeta et al. 2017. Association between subclinical hypocalcemia in the first 3 days of lactation and reproductive performance of dairy cows. Theriogenology, 94:1-7. ³Étiquette de Bovikal[®].

Bovikal[®] est une marque déposée de Boehringer Ingelheim Vetmedica GmbH, utilisée sous licence. ©2019 Boehringer Ingelheim (Canada) Ltée.

The next budget is the Government's opportunity to keep its word



In March, the Liberal Government will table its last budget before the election. This is the opportunity, now or never, for it to keep its commitments to the dairy sector.

At a public meeting in Saint-Hyacinthe on January 18, 2019, Prime Minister Trudeau gave this answer to a dairy farmer's question:

"With CETA, CPTPP and NAFTA, we asked dairy farmers on three occasions to give up a little more. And I can tell you that we will not ask for anything else. Because the agreements we are in the process of negotiating, and those that will follow, will have no impact on farmers. That's a promise. And we will ensure there is appropriate compensation, not determined by the federal government, but by dairy farmers like you."

This answer has it all: The recognition that the dairy sector has paid the price of Canada's future economic prosperity in three consecutive agreements. The promise to spare us in the future. And the commitment to compensate us for our losses. These commitments are totally justified.

First, because the dairy sector is a major contributor to the Canadian economy, with impacts in terms of jobs, GDP contribution and tax revenues comparable to those of the aerospace, automobile and forest industries, and far ahead of the steel and aluminium sectors combined. Its contribution is vital for the regional economy, not only in Quebec and Ontario, but across Canada. In 7 out of 10 provinces, milk production holds one of the top two ranks in agricultural revenues.

Second, because our sector is dynamic, resilient and innovative despite the repeated hits it has taken in the past few years. Quebec dairy farmers, for example, have invested over half a billion dollars annually from their own pockets in the past three years to modernize their facilities, equipment and machinery. Imagine what can be achieved in the future if we put an end to the uncertainty in which the recent trade negotiations have placed us and if we are compensated for the expropriation of our markets.

Lastly, despite what our detractors say, supply management is still the best agricultural policy to ensure a fair income to farmers, at no cost to the public treasury, and to provide high-quality local food at a fair price for consumers. At a time when environmental issues are so important, supply management is also the most effective way to avoid surplus production and waste and to reduce transportation-related greenhouse gas emissions while encouraging local production. In short, this is a model for the future and it must be maintained.

During the last election campaign, in October 2015, the Conservative Government had announced programs totalling \$4.3 billion to compensate the sectors under supply management, primarily the dairy sector, for the losses that will result from CETA with Europe and the Trans-Pacific Partnership (TPP). We know what happened next. The Conservatives lost and the Liberals scrapped these programs.

It was the Liberals who finally concluded and ratified the new version of the TPP in January 2018, as well as the new NAFTA, the CUSMA, last October. In market losses alone, the three agreements cumulatively will deprive Canadian dairy farmers of \$450 million a year of gross revenue. If we add the costs of the removal of Class 7 and the imposition of a surtax on our exports, the bill could well reach \$800 million a year.

Mr. Trudeau said in his answer to the farmer's question that the compensation would be determined not by the Government but by dairy farmers like her. We participated in good faith in the working group set up by his government for this purpose. The estimate of the losses to be compensated in the long term was produced extremely rigorously, according to standard practices. The working group's report was submitted to the Minister of Agriculture at the end of January.

If he does not want to fuel public cynicism about politicians and if he intends to be fair to expropriated farmers for the benefit of the country as a whole, Mr. Trudeau must keep his commitments in the next budget.

Bruno Lévesque

Chairman

Dairy farms in the age of big data: a world of opportunities... and challenges!

- The ever-increasing use of technological tools on dairy farms is generating massive amounts of data.



By RENÉ LACROIX, P.Eng., Analyst – Data Value, MARIO SÉGUIN, agr., Dairy Production Expert - Milk Recording, ANNE-MARIE CHRISTEN, Project Manager, and JULIE BAILLARGEON, agr., Knowledge Transfer Expert, Valacta

Processing all that data, through software, algorithms, and soon artificial intelligence, opens the door to developing powerful and practical applications and innovative tools for dairy farmers. To reap the benefits of this digital revolution, producers have a vested interest in ensuring the data collected on their farms are exploited to their full value and used appropriately. Some reflection is in order...

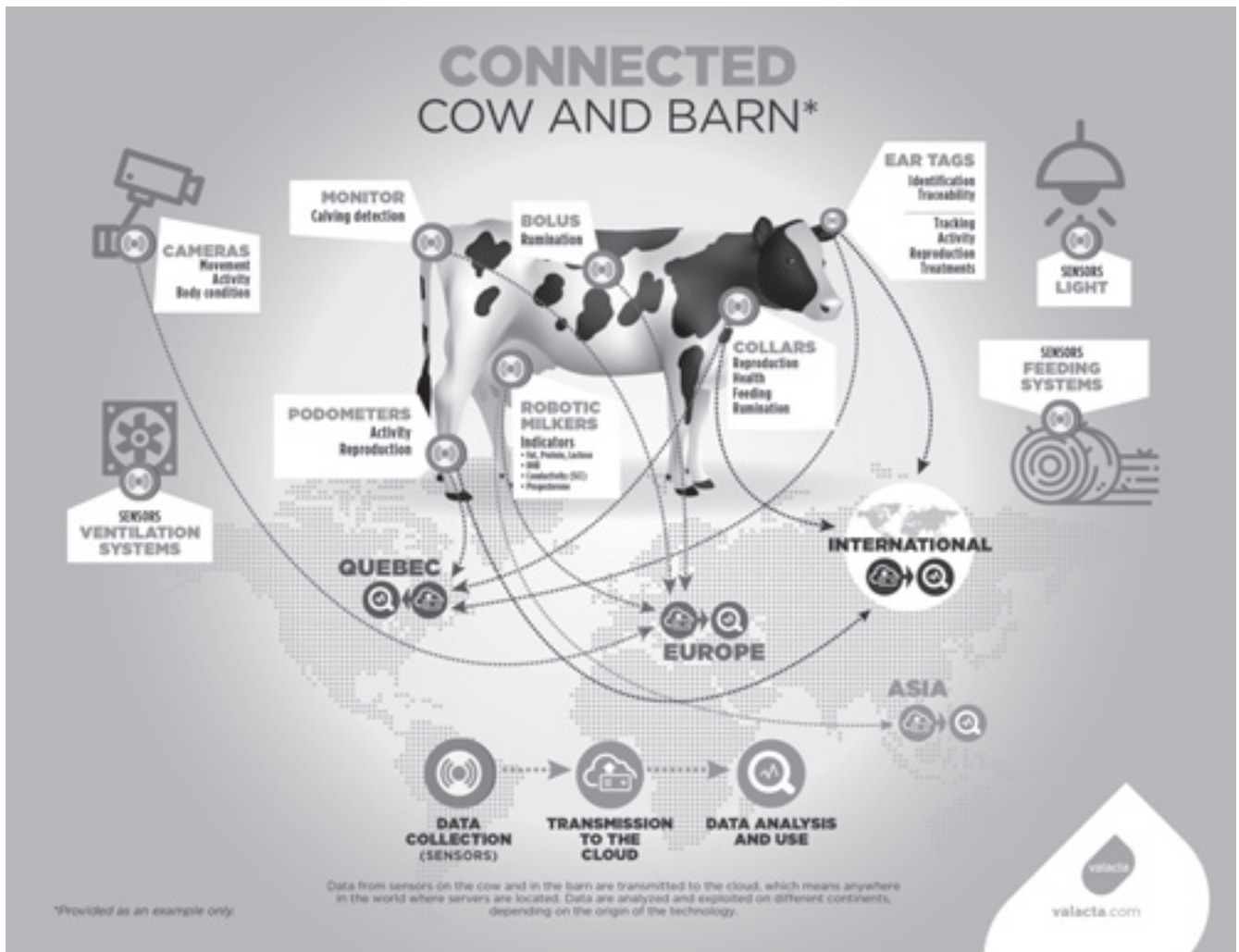
DATA, DATA AND MORE DATA

The dairy sector has long been using data to improve herd performance. Pedigree and milk recording data, for example, have been collected for over 100 years now for the purpose of genetic improvement. Over the past decades, data gathering has multiplied to include information on management, feeding, health, and milk payments, among others. Through sensors, cameras and automated milking systems, a cow now generates data with every chew, every movement and at each milking of each of her quarters. That information serves a number of purposes, from detecting heat and pregnancy to detecting diseases, such as mastitis and metabolic disorders, to ascertaining stress levels in individual cows, which can affect milk production. From ventilation to feeding systems, equipment in the barn is linked to sensors that also contribute to the dataset.

All the data generated by high-tech hardware and software are geared towards facilitating herd and farm management. How are producers and their advisors to navigate this sea of information?

CAPITALIZING ON THE DATA

Despite their enormous potential, data only have value if they are



exploited fully and deliver a benefit, such as:

- reducing and/or facilitating workload and herd management;
- improving feed efficiency or reducing ration cost without affecting productivity;
- improving herd performance (calving intervals, milk components);
- reducing the incidence and impact of stress and disease on animals.

There is also the largely untapped potential of increasing the value of the data by aggregating datasets to improve herd performance indicators. Imagine, for example, a data bank combining historical data for barn temperature, changes in production and milk components (shipments and milk recording), rumination and activity. Producers might be able to use that information to predict and quantify milk revenue losses during the hot summer months, and then take mea-

asures to limit heat stress. Add genomic data to that and it might even be possible to identify bloodlines with greater resistance to heat stress! Aggregating and analyzing these different datasets as a whole markedly increases their potential.

DATA CHALLENGES

For data to be fully exploited, they must be accessible and combinable. This is already the case for milk recording and milk payment data, in addition to some health and, even more recently, AMS data, which can all be processed and exploited as a whole. For example, AMS farms can transmit data from those systems to Valacta's database. That information can then be coupled with milk recording data to produce a management report that allows producers to assess the performance of their systems and herds and compare their indicators with averages for AMS farms and then take action to

increase the efficiency of their robotic milkers. And this represents only a fraction of the potential of AMS data, since information doesn't yet move easily from one system to another.

When systems are incompatible and cut off from one another, as is so often the case, adding value to data becomes much more complex. What happens to all the data generated by the connected cow and barn (Figure 1)? Isolated in separate clouds, are they being exploited to their full value for the benefit of producers, who have already paid for them?

In this age of big data and high technology, producers have reason to ask themselves: Who exactly has access to my data? Do I have full control over my data and am I making the most of that information? Would my technology provider be able to facilitate the transfer of my data to organizations run by dairy producers? Who foots the bill to develop the infra-

NEW STRATEGIC COMMITTEE ON DIGITAL TRANSFORMATION AT VALACTA

Given the importance of data management and exploitation, representatives from 13 Quebec dairy sector organizations have been called together to form a new strategic committee on digital transformation. During the first meeting, representatives shared their respective views and actions pertaining to data management. They also discussed data sharing and exploitation, as well as consent for use by third parties, both in Quebec and beyond our borders. Committee members agreed on a common strategy for exploring some of the key concerns regarding data, such as governance and the flow of data between organizations. In the future, they will also explore how to aggregate and add value to data to better serve the interests of the dairy sector, in both a collective and individual manner.

structures required to transfer data between producer organizations and technology providers?

Data ownership and use are important issues, an integral part of what is called data governance. Data must be managed soundly, in an informed manner, for the benefit of dairy producers and all dairy sector stakeholders.

SOME REFLECTION IS IN ORDER...

If multiple datasets from different sources represent unprecedented potential for dairy production, they also raise a number of critical issues, such as access, sharing, and governance. To better benefit their industry, dairy producers will need to ask the right questions and demand a greater return on their investment through value-added data. ■

For input on articles, obtain information, ask questions or make suggestions on the content of your magazine, please contact

LE PRODUCTEUR DE LAIT QUÉBÉCOIS at 450 679-8483 #7265

or by e-mail: plq@lait.qc.ca

Also, visit the PLQ's Web site: www.lait.org

Centralized Quota Sales System (SCVQ)

JANUARY 2019

Fixed Price: \$24,000.00

	Number	kg of BF/day
Offers to sell		
Total	37	485.77
Eligible for allocation	37	485.77
Successful	37	485.77
Reserve		
Quantity purchased (-) / sold (+)		-0.06
Offers to buy		
Total	1,254	12,374.93
Eligible for allocation	1,253	12,360.43
Successful	1,253	485.71

Participation on a prorata basis in any unprocessed offer to purchase equal to or higher than 0.31 kg of BF/day.

ALLOCATION OF OFFERS TO SELL AND TO PURCHASE PER PRICE STRATUM

SALES				PURCHASES		
Number	kg of BF/day	Cumulation	Price offered \$/kg of BF/day	Number	kg of BF/day	Cumulation
			< 24,000.00	1	14.50	
37	485.77	485.77	24,000.00 ceiling price	1,253	12,360.43	12,360.43

ALLOCATION TO BUYERS AND SELLERS

	Number	kg of BF/day	%
Buyers			
Startup Assistance Program	1	16.00	3.3
Holding of less than 12 kg of BF/day	0	0.00	0.0
Reimbursement of startup loans	15	1.50	0.3
Iteration (0.19 kg of BF/day)	1,252	237.24	48.8
Prorata (1.91%)	1,217	230.97	47.6
3.93% of the offers have been processed	485.71	100.0	
Sellers			
Seller who stopped producing 1 or more month ago	0	0.00	0.0
Offers partially processed in the previous month	0	0.00	0.0
Offers in the current month	37	485.77	100.0
100.00% of the offers have been processed	37	485.77	100.0

Quota prices in Canadian provinces JANUARY 2019

	\$/kg of BF/day
Nova Scotia	24,000.00 ceiling
Prince Edward Island	24,000.00
New Brunswick	24,000.00

	\$/kg of BF/day
Quebec	24,000.00 ceiling
Ontario	24,000.00 ceiling
Manitoba	30,001.00

	\$/kg of BF/day
Alberta	39,900.00
Saskatchewan	33,000.00
British Columbia	36,500.00